

L'érotisme sous la férule de l'arbitraire

Isabelle Paré

Montréal a dû se livrer à un périlleux slalom juridique pour la protection de la dignité de ses citoyens

DES MAILLOTS de bain d'Outremont aux effeuilleuses du Pussy Cat, la morale abat sa censure de façon impromptue, souvent maladroite et toujours inégale. À l'heure où les censeurs sont en chômage, où la pornographie ne fait plus rougir certains juges, voilà que la Ville de Montréal décide de mettre le pied sur ce terrain glissant, et de cacher ces seins que l'on ne saurait voir.

Dès l'automne, les vendeurs de sexe de Montréal devront se rabattre sur autre chose que les corps fessés et les poitrines pigeonnantes de nymphettes pour appâter les badauds en mal de sexe et les touristes.

La semaine prochaine, le conseil municipal adoptera ses controversés règlements sur l'affichage et sur les imprimés et les objets érotiques. Dans trois mois, la Ville devra avoir changé de visage.

Le couperet tombera aussi sur les vibromasseurs, poupées gonflables, godemichés en plastique qui devront disparaître des vitrines des sex-shops et autres magasins de babioles destinées à réveiller la libido du passant endormi. À une exception près. Seule la petite culotte sera épargnée de l'oeil des censeurs municipaux.

C'est que le slip, affriolant ou pas, a posé un sérieux problème d'objectivité, aux législateurs municipaux. Populaire, le dessous féminin, gros vendeurs des commerces de sexe, est déjà étalé à pleines vitrines chez Eaton ou dans les lingerie fines sans que personne ne s'en trouve offusqué. « Question de contexte », avoue candidement Raymond Blain, conseiller du district de Saint-Jacques et membre de la Commission qui a étudié le projet de règlement.

« Un support athlétique en cuir ça n'est pas nécessairement un objet érotique, alors qu'un soutien-gorge à dentelles peut l'être. C'était source de trop de subjectivité alors on a décidé d'exempter les vêtements du règlement pour éviter la confusion », souligne le conseiller Blain.

La subjectivité, là est la question. Qu'est-ce qui est érotique ou ne l'est pas, de mauvais goût ou de bon goût? Aucune définition légale n'existe. Un célèbre juge de la Cour suprême des États-Unis s'était couvert de ridicule en trouvant pour toute définition à la pornographie « Je le sais, quand j'en vois ». Guère plus réjouissant, un chef de police du Québec a quant à lui consacré la désormais célèbre maxime : « Quand ça bouge, c'est obscène ». André Breton, lui, avait pour son dire que la pornographie, c'était l'érotisme des autres.

Depuis trois ans, les officines municipales, avec pour patronne Léa Cousineau, ont consulté doctes experts, mené des tables rondes, étudié le sujet sous tous ses angles, des peep shows aux club de danseuses nues, pour éviter de tomber dans le panneau de la subjectivité.

Au delà du slalom juridique, l'objectif premier de Mme Cousineau, présidente du comité exécutif, était de défendre le droit de ces citoyens et citoyennes à voir leur dignité respectée et de mettre fin à l'association dégradante entre le corps humain et la commercialisation du sexe.

On ne peut rester froid à l'argument. L'industrie du sexe a envahi



PHOTO JACQUES NADEAU

Vêtus de la tête aux pieds ou complètement nus, les corps des starlettes affichées le long de la rue Sainte-Catherine devront disparaître de notre environnement visuel en vertu du futur règlement de la Ville de Montréal.

les rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent, défigurés ses façades, placardés ses néons à tort et à travers, s'annonce sans subtilité et ne cesse d'étendre ses tentacules. Les commerces du sexe empochent quelque 260 millions \$ par année, et emploient 4000 personnes, dans des conditions pas toujours roses. On les accuse d'être les véhicules de choix des pires stéréotypes sexistes et plusieurs les disent à l'origine des actes de violence dont les femmes sont victimes.

Le hic, dans le combat mené par la Ville aux phosphorescentes enseignes de femmes nues, c'est qu'elle a choisi de fourbir ces armes contre l'érotisme. Un cible pour le moins vague sinon surprenante, l'érotisme étant de nos jours de bon ton dans les salons, le nu toléré.

Avant la Ville, le fédéral s'y est d'ailleurs frotté sans succès à plusieurs reprises, en formulant trois

projets de loi cette fois sur la pornographie, tous morts au feuillet dans un concert de discorde et de risée. Avant lui, le comité Fraser sur la prostitution et la pornographie avait conclu à l'impossibilité de définir de façon claire la pornographie. Malgré tout, la Ville a décidé de reprendre le flambeau, visant cette fois la cible voisine, histoire de ne pas mettre les pieds dans les plates-bandes fédérales.

Pour des raisons légales, notre seule capacité d'intervention est un corridor très étroit. Pour ne pas tomber dans la pornographie qui est de juridiction fédérale, la seule marge qui nous restait c'était l'érotisme », rétorque le conseiller Blain à ces détracteurs.

Il n'en fallait pas plus pour que les promoteurs de la liberté d'expression et les disciples d'Eros accusent la ville de Montréal de jouer les vier-

ges offensées, les rabat-joie. Pourtant, pas un de ces opposants, hormis deux propriétaires de clubs de danseuses nues, ne sont venus attaquer le règlement aux audiences de la Commission chargée de son étude publique.

C'est que le sujet fait figure de patate chaude. Malgré les bonnes intentions de la Ville, même la Ligue des droits et libertés, réticente à encenser le projet, refuse de se prononcer. Jusqu'à la Fédération des femmes du Québec qui s'est fait discrète et a délégué des groupes locaux pour se prononcer devant la Commission de la Ville.

L'Écho des femmes de la Petite Patrie s'est aussi dit « fatiguée » par l'utilisation du terme « érotique » par la Ville. Et cela, même si le groupe appuie sans réserve le projet municipal, d'avis que les affiches recollées des clubs de sexe doivent être as-

similées à de la propagande haineuse à l'égard des femmes.

« Ce n'est qu'un grain de sable mais c'est mieux que rien. Dans notre coin, lors d'un sondage fait auprès de 150 répondantes, le premier souci des femmes était la peur et plusieurs ont affirmé faire des détours pour ne pas passer devant ce genre de clubs, surtout le soir », explique Mme Anne St-Cerny, organisatrice communautaire à l'Écho des femmes de la Petite Patrie.

En marge des groupes féministes, du Comité Grand-mère Action, à la Coalition islamique de Montréal en passant par l'Association des veuves de Montréal et de celle des médecins catholiques du Canada, une multitude d'organismes ont aussi appuyé la Ville, mais pour une foule de raisons.

« Ce n'est pas un règlement sur l'érotisme mais bien un règlement sur

les commerces qui exploitent l'érotisme à des fins commerciales. Il ne faut pas mélanger les choses. Si les commerces ferment leurs portes, ce n'est pas mon problème. Je suis davantage préoccupée de la santé de la société et pour les femmes, il y a de meilleures façons de gagner sa vie », défend à ce sujet Mme Mona Forest, directrice générale du Centre des femmes de Montréal.

Fieffé partisan du projet municipal, M. Maurice Champagne, chercheur et auteur de l'Homme-Tétard, reproche lui aussi à la Ville son libellé simpliste. « Je rejette la notion d'érotisme car elle est ambiguë, socialement et esthétiquement. Les intellectuels ont raison d'être choqués », soutient-il, d'avis que la Ville aurait dû faire porter son règlement sur « l'affichage commercial dégradant pour la personne ».

Une notion reconnue par la Charte québécoise des droits de la personne, mais que la Commission a écarté par crainte de sombrer dans la subjectivité la plus totale.

« Nous sommes obligés de constater que ça ouvrirait la porte à beaucoup plus que les commerces érotiques. Ça devenait une appréciation subjective. Alors que dans notre règlement, il n'y a pas de vision personnelle qui puisse interférer. Il s'agit de voir s'il y a un corps ou pas », tranche Raymond Blain.

De fait, dans le cas du règlement sur l'affichage, pas de confusion possible. On édicte clairement qu'il sera interdit aux « commerces exploitant l'érotisme » d'exposer ou de maintenir à l'extérieur de leur négoce « une image qui représente le corps humain ». On ne pourra taxer de subjectivité les inspecteurs du sexe qui colleront les contraventions aux délinquants.

Pour ce qui est des objets « érotiques » qu'on veut éclipser des vitrines, ça se complique. Le règlement parle d'« objet destiné à susciter le désir sexuel ou à le satisfaire, ou qui est présenté comme devant ou pouvant produire cet effet ». Confiné à cette définition, la libido de chacun des inspecteurs servira-t-elle de baromètre? Que feront les enquêteurs devant les vitrines des dépanneurs et des boutiques de farces et attrappes, bourrées de seins en caoutchouc, de tasses en forme de buste et de faux pénis en plastique, plus destinés à faire rigoler qu'à émousser les sens?

« Dans le doute, on s'abstiendra plutôt que d'intervenir. Notre ligne sera guidée par les principes de protection de la jeunesse déjà établis par la jurisprudence », affirme le conseiller, conscient des ambiguïtés que pourra poser cette portion du règlement.

Quant aux accusations de pudibonderie qui ont déferlé sur la Ville, Raymond Blain affirme au contraire que le règlement libéralisera la situation pour les sex-shops. Ils pourront désormais étaler à loisir tout ce qu'il leur plaira à l'intérieur, les mineurs n'y étant plus admis. Ce faisant, la ville ne rend-elle pas tolérable à l'intérieur ce qu'elle taxe d'inaacceptable à l'extérieur?

« Il y a une différence entre l'intérieur et l'extérieur. Dans le premier cas, ce sont ceux qui en font le choix qui y sont soumis. Dans le deuxième cas, on impose à toute une population

Voir page B-2 : érotisme

ENTREVUE

Le testament d'un commissaire

Guy D'Anjou prône un « retour au gros bon sens »

Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

COMMISSAIRE d'écoles depuis 26 ans, président de la FCSQ depuis deux ans, M. Guy D'Anjou trace, au moment de tirer sa révérence, un bilan mitigé. D'un côté, il se réjouit de l'obtention, l'an dernier, d'une source de revenu autonome, et du fait qu'il ait pu, comme porte-parole des « gouvernements locaux scolaires », siéger à la Commission Bélanger-Campeau, au même titre que les représentants des élus municipaux. Par contre, il s'inquiète beaucoup : l'éducation n'est plus la priorité qu'elle fut naguère, tandis que les négociations collectives, centralisées au sommet, restreignent de

plus en plus la mince marge de manoeuvre des commissions scolaires.

En somme, traçant pour LE DEVOIR un « testament » sommaire, le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec préconise « un retour au gros bon sens ». C'est le thème choisi par la Fédération pour son 36^{ème} congrès qui, du 6 au 8 juin à Montréal, marquera la fin du mandat de M. d'Anjou. Il continuera toutefois sa longue carrière de service public, à titre de maire de Mont-Joli; il y prend la relève de son ami Jean-Louis Desrosiers (mort à Pâques, alors qu'il présidait l'Union des municipalités du Québec) qui, en 1965, l'avait lui-même pressé de devenir commissaire d'écoles de leur beau

patelin, porte d'entrée de la péninsule gaspésienne.

En premier lieu, le président sortant se réjouit de la percée scolaire de l'an dernier dans le champ de l'impôt foncier; tout bien compté, l'initiative, tant décriée par les municipalités, a laissé une marge de manoeuvre de quelque 50 millions \$ aux commissions scolaires. Pour bien peu de temps, hélas. Cette année, avec ses compressions, le ministère enlève 90 millions \$. C'est un recul déplorable, commente M. d'Anjou. L'effort fiscal du secteur de l'éducation depuis dix ans dépasse le milliard. Il serait temps que d'autres secteurs fassent aussi leur part. Il faut investir en éducation, au moins indexer à la hausse du coût de la vie,

pour maintenir un rythme de croissance. À l'heure actuelle, 3 commissions scolaires sur 5 sont déficitaires, et 20 % ont des déficits accumulés depuis plusieurs années. Il y a des plans de redressement mais, à chaque année, on change les règles du jeu. C'est fort décevant pour un « vétéran » des luttes scolaires. Il n'en espère pas moins qu'il s'agit d'un mauvais moment à passer.

M. d'Anjou croit par ailleurs à l'autonomie des gouvernements locaux scolaires, qui ont besoin de financement adéquat et stable. D'où sa bataille de l'an dernier, ses sorties périodiques contre le sous-financement chronique, sa lutte pour être membre de la Commission Bélanger-Campeau.

Voir page B-2 : testament



Commissaire d'écoles depuis 26 ans, Guy D'Anjou se réjouit de la renaissance de la formation de base.

CAHIER SPÉCIAL

VACANCES D'ÉTÉ

PARUTION LE 1er JUIN DANS LE DEVOIR

Que faire au Québec cet été?

Festivals, théâtre, musées, sport, séjours-santé, gastronomie...

Un tour d'horizon des attraits du Québec.

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 23 mai

GUY D'ANJOU

Le salut de l'Est ne passe pas par l'État

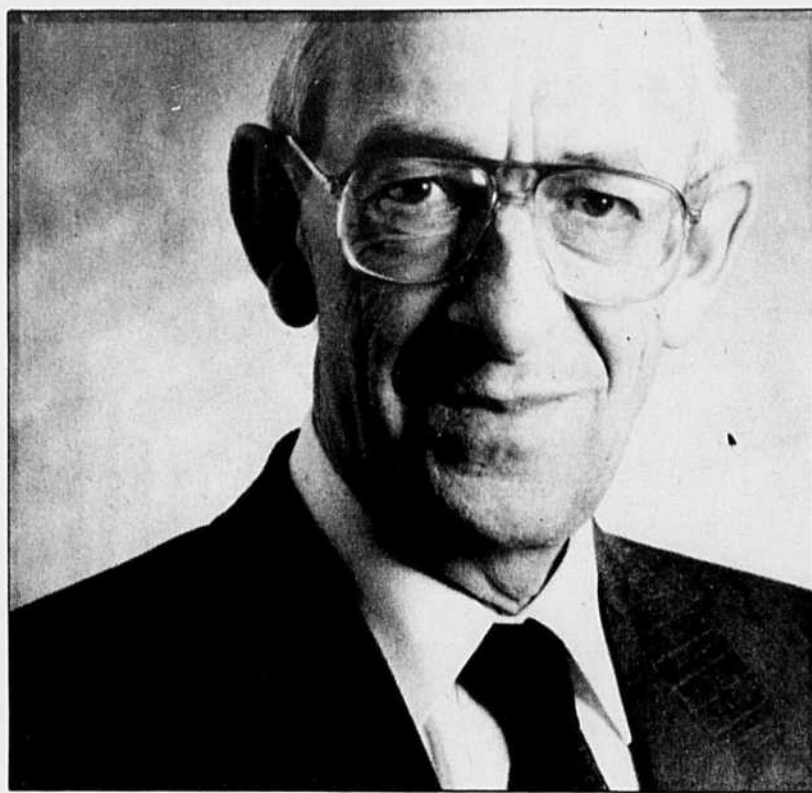
Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

LE SALUT de l'Est du Québec (Bas Saint-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine) ne passe pas par l'État ! En fait, après trente ans d'essais et d'erreurs, de progrès et de reculs, M. Guy d'Anjou en est même rendu à se demander où est la solution pour cette immense région-ressource, qui a servi de terrain d'expérimentation, de cobaye en quelque sorte, pour une foule de jeunes technocrates ambitieux, dès le début de la révolution tranquille.

En tout cas, lui qui était, il y a 35 ans, directeur du Conseil d'orientation économique du Bas Saint-Laurent, le premier du genre au Québec, manifeste un brin de scepticisme et de désillusion, au cours d'une entrevue récente avec LE DEVOIR. Où est la solution au développement régional ? Le bassin de population est restreint, quand il ne diminue pas ; il y a moins de curés et les paroisses sont regroupées ; les gens sont inquiets, il y a moins d'agriculteurs et de petites entreprises, à cause de la mécanisation, les jeunes n'ont pas de travail et quittent, on a peine à maintenir ouverte l'école du village, et le reste. Que faire ? Chose certaine, il ne faut pas compter sur une intervention croissante de l'État, mais plutôt sur un rôle accru des MRC (Municipalités régionales de comté) et sur l'initiative privée. Sans entrepreneurship, point de salut. À preuve, le miracle beauceron et son industrie légère, de pointe. Car, même en les développant au maximum, ce qui coûte fort cher, les ressources naturelles procurent de moins en moins d'emplois.

Fils du Bas Saint-Laurent, M. d'Anjou a fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski et au Petit Séminaire de Québec (B.A. en 1944), puis il a fréquenté l'École de



commerce et la Faculté de droit de l'Université Laval, dont il est diplômé en 1947. Admis au Barreau cette même année, il s'installe à Mont-Joli, où il est courtier d'assurances agréé depuis 40 ans.

Avec ses amis Georges Dubé, Claude Jourdain, Jean-Louis Desrosiers et autres, il participe activement à l'expérience pilote d'aménagement régional, lancée par le COE du Bas Saint-Laurent et menée par le célèbre BAEQ (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec). En 1965, il préside le Comité d'aménagement de la zone de la Mitis ; en 66-67, il dirige le Comité de liaison de l'Est du Québec ; entre 67 et 69, il est vice-pré-

sident du CRD de l'Est du Québec, le premier au Québec, celui de la région 01 (le jargon technocratique fait ses ravages !), qui s'étend de La Pocatière aux Iles-de-la-Madeleine. Au printemps 1968, la première entente Canada-Québec en matière de développement régional est signée à Rimouski, par les premiers ministres Johnson et Trudeau, les ministres responsables Marcel Masse et Maurice Sauvé, en présence d'une foule de dignitaires.

Conformément à ce plan, le gouvernement québécois a déconcentré son administration et établi dans la région pilote des directions régionales pour les principaux ministères.

Ce modèle a, par la suite, été étendu à l'ensemble du Québec. Mais c'est aussi en vertu de ce plan que les technocrates, qui prenaient du galon à Québec et ailleurs, proposaient de fermer des villages et d'en regrouper d'autres, avec la résistance autour des premières Opérations Dignité...

C'est par le biais de son implication dans le développement régional que M. d'Anjou, père de cinq enfants, s'est aussi intéressé à l'éducation. Commissaire d'écoles depuis 1965, il a fait partie du comité provisoire qui a réussi à implanter un Centre d'études universitaires, puis l'UQAR (Université du Québec à Rimouski), à la fin des années 60. Membre du conseil de l'UQAR de 1969 à 1974, il fut aussi, plus récemment, président de la Fondation de l'UQAR.

Président du comité intercollégial de l'Est du Québec (69-70), président de la Commission scolaire de la Mitis (72-89), membre du Conseil supérieur de l'éducation (71-77), M. d'Anjou est membre du conseil de la FCSCQ depuis douze ans ; il en a été vice-président en 80-81 ; il en est président depuis mai 89, terminant son deuxième et dernier mandat avec le prochain congrès (6-8 juin) de Montréal.

Agé de près de 67 ans, s'étant départi de son bureau, il pensait bien prendre sa retraite, fort bien méritée. Voilà que son ami Desrosiers meurt, laissant vacante la mairie de Mont-Joli. Ses concitoyens le sollicitent. Habitué de servir, il se serait senti égoïste de leur dire non. La mise en candidature a lieu cet après-midi. Mais tout le monde est bien avisé : il ne fera que compléter le mandat du maire décedé, soit pour trois ans et demi, mais à plein temps. M. d'Anjou ne fait pas les choses à moitié. Ensuite seulement, après cette transition, à 70 ans, il pourra enfin prendre sa vraie retraite, avec sa femme, Mme Dolores Deschênes.

Une bataille juridique qui s'annonce épique

Isabelle Paré

LE NAVIRE est à peine mis à l'eau que déjà les pirates sont prêts à passer à l'abordage. Ce n'est un secret pour personne, sitôt adopté, le règlement sur l'affichage érotique sera contesté et entraîné dans un tourbillon juridique que la Ville s'est déjà juré de porter, s'il le faut, jusqu'en Cour suprême.

Ses détracteurs ne s'en cachent pas. Les propriétaires de cabarets, bien discrets jusqu'ici, ont déjà agité leurs armes en prévision d'une bataille devant les tribunaux.

Face au duel qui s'annonce, plusieurs mettent déjà en doute les chances de la Ville de remporter l'épreuve judiciaire, de sortir indemne des griffes des pornocrates déjà réfugiés derrière la liberté d'expression pour casser le règlement.

« Si la Cour n'a pas reconnu qu'il y avait un danger et une menace suffisante à la langue française pour limiter la liberté d'expression (loi 101), je me demande comment la Ville pourra réussir à convaincre la Cour ? », s'interroge Pierre Trudel, directeur du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

Disons-le toute de suite, malgré toutes les bonnes intentions de la Ville, peu d'avocats jugent la cause de la Ville bien étoffée au plan juridique.

S'attaquer à une liberté garantie par la Charte n'est plus une mince affaire de nos jours, comme le rappellent les nombreuses décisions de la Cour suprême qui ont cassé coup sur coup les règlements égratignant la liberté d'expression. Aussi commerciale fut-elle.

« Aujourd'hui, à cause des chartes, il faut viser de la façon la plus précise possible et la moins intrusive possible pour les libertés. Se référer à l'excitation sexuelle dans un règlement sur l'affichage, ça me semble quelque chose d'assez vague, sinon imprécis », soulève Me Trudel.

Ce n'est pas parce que quelque chose est disgracieux qu'on peut l'interdire. Ici, on vise plus quelque chose de *kétaine* que d'érotique. Est-ce vraiment excitant de regarder un néon ? », s'interroge-t-il, sceptique face au libellé choisi par la Ville pour définir l'affichage érotique.

Avec preuve à l'appui, la Ville devra faire la démonstration que sa limitation à l'affichage est justifiée, et démontrer noir sur blanc que ce genre d'affichage est dégradant et porteur de violence pour les femmes. « La barre est très haute, on ne peut agir à partir d'une croyance sincère. Il faudra établir une relation de cause à effet entre la violence et ces affiches. A-t-on des études à présenter en preuve ? On semble mal préparé pour faire face à ce genre d'exigences », renchérit Pierre Trudel.

Aux États-Unis et en Ontario, ajoute-t-il, la théorie féministe est très avancée. Les groupes de défense des droits des femmes se sont érigés en spécialistes de la contestation judiciaire, ont élaboré des théories basées sur les droits des femmes, et multiplient les études pour

étayer leurs causes devant les tribunaux.

Ici, craint-il, la Ville risque de se tirer une balle dans le pied en se lançant tête première dans une guérilla judiciaire qu'elle risque de perdre. Plus que la défaite, c'est toute la jurisprudence sur la question qui pourrait en être affectée.

« Ce qui est le plus dangereux, c'est de perdre ce type de cause. On crée un précédent judiciaire qu'on doit après trainer comme un boulet. Finalement, on risque d'investir des sous pour des pornocrates qui n'attendent pas autre chose que d'aller casser la cause devant les tribunaux ».

Et pour l'heure, la jurisprudence est plutôt sévère. Aux États-Unis, par exemple, on a invalidé les règlements sur l'affichage érotique qui s'attaquaient au contenu des messages. Pour l'instant, seul le zonage des commerces érotiques a trouvé grâce aux yeux des tribunaux. C'est d'ailleurs la solution qu'a retenue Québec pour tuer dans l'oeuf l'explosion de ce type de commerces dans certains de ses quartiers.

Pour d'autres, malgré les entourloupes faites par la Ville, il est clair qu'elle met un pied dans un champ qui n'est pas de sa juridiction. L'obscénité étant un crime prévu au Code criminel, tout ce qui s'y rattache de près ou de loin, y compris la pornographie, tombe dans le champ de compétence du fédéral.

« On essaye de la camoufler derrière le mot 'érotique', mais il est clair que l'on parle de pornographie. Même si la Ville a coulé son règlement de fil blanc, c'est d'obscénité dont on parle en fait, et la Ville n'a pas le pouvoir de le faire », tranche pour sa part Me Christian Desrosiers, conseiller juridique pour la Ligue des droits et libertés du Québec.

Si on a tant zigzagué entre les mots, pour aboutir en dernier ressort au terme « érotique », c'est justement pour ne pas tomber dans ce panneau fédéral, a concédé le conseiller Raymond Blain.

Mais n'en déplaie à la Ville, elle ne peut faire indirectement ce que la loi lui interdit de faire directement, poursuit Me Desrosiers. D'après lui, les élus municipaux auraient pu arriver à leurs fins, sans s'enfermer dans les compétences fédérales, en se contentant de limiter le contenu, soit la grandeur des affiches, leurs couleurs ou les néons.

Le verdict Me Jean Héту, spécialiste du droit municipal et professeur à l'Université de Montréal, ne diffère guère. À son avis, la Ville aura une sérieuse pente à remonter pour sortir victorieuse de ce duel. « Dans les Laurentides, relate-t-il, même un règlement sur l'affichage destiné à protéger l'aspect visuel de l'environnement a été cassé pour la Cour. Avec les Chartes, les municipalités doivent maintenant naviguer en eaux troubles ».

Mais il est de ces alés juridiques que la politique aime mieux oublier, comme le rappelle Me Héту.

« Parfois, il y a des moyens plus subtils d'arriver à ses fins au plan juridique, mais qui sont moins rentables... politiquement ».

Testament

ger-Campeau, au même titre que les autres grands intervenants socio-économiques.

Devenu commissaire au moment de la mise en oeuvre du rapport Parent, M. d'Anjou se rappelle qu'il n'était pas d'accord avec certaines méthodes nouvelles, notamment pour l'enseignement du français. L'apprendre sans efforts ? Il fallait faire un acte de foi aveugle. Heureusement, on retourne maintenant au génie de la langue, écrite et orale, et à l'effort nécessaire, aussi bien personnel qu'en groupe, pour bien maîtriser le français. Il se réjouit de la renaissance de ce qu'on appelle la formation de base. On revient même aux périodes d'étude à l'école, ce qui est l'indice d'une recherche de plus de rigueur. Au sujet des polyvalentes, dont l'énormité a tant été décriée, par ailleurs, le problème a été sur-

monté en compartimentant les groupes (les plus jeunes, les grands, les adultes), ce qui facilite les contacts et les contrôles, avec la collaboration de tous, y compris parents et enseignants.

Le président sortant est aussi fier du virage de sa Fédération vers des commissions scolaires linguistiques, autonomes et respectueuses des droits historiques des catholiques et des protestants. Il est essentiel de s'ouvrir aux autres, aux nouveaux arrivants, mais sans oublier notre culture et nos traditions, dit-il. Il en est qui veulent sortir la religion des écoles. M. d'Anjou n'est pas d'accord. Tant que les parents le désirent ainsi, il faudra enseigner la religion (catholique ou protestante) dans les écoles, dans le plus grand respect de la liberté de chaque élève. Il faut évoluer dans le sens de l'histoire, respectant le cheminement des uns et des autres.

D'autre part, globalement et compte tenu de la rareté des ressources, M. d'Anjou opine qu'il faut accorder la priorité à l'école publique. Si les résultats académiques du privé sont meilleurs, c'est tout simplement que le secteur privé fait une sélection que le public n'exerce pas. Mais les meilleurs du public sont aussi bons que ceux du privé au collège ; ils sont même plus autonomes, ayant été moins encadrés, ils sont habitués à mieux se débrouiller seuls. Il y a un autre problème latent, même en région, à Rimouski par exemple. L'effectif scolaire diminuant sans cesse, le privé accapare des ressources qui risquent d'accélérer la fermeture d'écoles du quartier ou du village.

Au sujet des négociations collectives, d'autre part, M. d'Anjou estime que le moment est venu de revoir l'ensemble du système en place depuis 25 ans et de mieux répartir les responsabilités. Présentement, le ministère de l'Éducation joue à la fois le rôle d'arbitre, ce qu'il est, et celui d'employeur, ce qu'il n'est pas. Le président reconnaît que le Conseil du Trésor doit être le maître d'oeuvre en ce qui concerne le « monétaire lourd » (rémunération), avec la Fédération. À lui aussi les paramètres pour les autres sujets, aussi avec la Fédération, mais dans le respect de la prépondérance du gouvernement. Mais en ce qui a trait aux clauses normatives, elles devraient relever de l'Éducation et des commissions scolaires. Or le ministère, par-dessus la tête des commissaires, négocie di-

rectement avec les centrales syndicales ; celles-ci jouent le jeu, sans tenir compte des difficultés quotidiennes d'application et des incidences financières de clauses dites normatives. Au nom des commissions, le gouvernement prend des engagements qu'il ne respecte pas toujours, laissant les élus locaux se débrouiller comme ils le peuvent avec le respect des conventions signées.

À cet égard, note M. d'Anjou, il y a eu des aberrations que l'on a réussi à corriger avec le temps, par exemple concernant le respect aveugle de l'ancienneté. Aussi, pour une meilleure qualité de l'éducation, la Fédération devrait représenter les commissions pour les questions générales (tel le monétaire lourd, selon le jargon), les clauses normatives relevant des commissions scolaires et des syndicats. De la sorte, le ministre jouerait vraiment son rôle d'arbitre mais, n'étant plus à la table de négociations, il ne serait pas tenu à un double jeu. En clair, résume le président, les négociations sont trop politisées, trop longues et trop centralisées vers Québec ; trop complexes, leur structure ne permet pas aux commissaires de jouer pleinement leur rôle premier d'employeur.

En dépit de ces doléances, les relations entre les partenaires se sont quand même améliorées depuis quelques années. Il y a des projets communs (tel le guide pédagogique CEQ-FCSCQ sur l'environnement), ainsi que des rencontres annuelles entre tous les intervenants de l'éducation. Concernant l'immigration et l'in-

tégration des nouveaux arrivants, par ailleurs, M. d'Anjou constate que l'on manque de ressources d'accueil, en personnel et en argent. Il propose donc que l'école de quartier soit transformée en centre d'accueil polyvalent pour les écoliers et les jeunes immigrants. Par contre, tant que l'accueil ne pourra être fait de façon convenable pour tous, il n'est pas favorable à ce que les niveaux d'arrivants soient haussés de façon considérable, contrairement à ce que propose le gouvernement dans un plan d'action qui sera rendu public en juin. Il souhaite que les droits historiques des anglophones soient mieux respectés au Québec que ne le sont ceux des francophones hors Québec. Mais il estime qu'il appartient aux immigrants de s'adapter au Québecois de souche ou d'origine, et non l'inverse ; le respect de leur histoire et de leur culture n'exige pas que les descendants des deux peuples fondateurs se départissent des leurs. Y ayant oeuvré pendant un quart de siècle, M. d'Anjou prend congé du monde scolaire au moment où — si-

gne des temps — la FCSCQ fait sauter le qualificatif « catholiques » dans son nom et devient, par la loi 289, la Fédération des commissions scolaires du Québec. Elle pourra ainsi mieux grouper et unir, « accepter comme membre toute commission scolaire du Québec, sans référence au statut confessionnel ou linguistique ».

Érotisme

des images qu'elle n'a pas choisies de voir ».

Maurice Champagne, lui, ne ménage pas ses mots pour décrire les bien pensants qui font leurs gorges chaudes de l'initiative municipale sous le couvert de la liberté d'expression. « On nage en pleine contradiction vis à vis la sexualité. Ce sont les mêmes personnes qui réclament des cours d'éducation sexuelle et l'égalité entre hommes et femmes qui brandissent maintenant la liberté d'expression ».

« Une société qui se respecte ne peut tolérer à la fois tout et n'importe quoi. Les droits ne sont pas absolus. L'argument de la censure ne tient plus, on est plus à l'ère de Duplessis ».

LA CHATTE ET SÉRÉNADÉ DE LA TABLE VERTE DE KURT JOOSS

GEORGE BALANCHINE

Les Arts du Maurier Liée PRÉSENTENT

Les grands Ballets Canadiens

SPECTACLE CE SOIR

"Cherchez-vous un cadeau de la Fête des Mères?"

LES FOLLES

3.4.9.10.11 MAI 20H

AVEC L'ORCHESTRE DES GRANDS BALLETS CANADIENS sous la direction de Rolf Bertsch

Billets: à partir de 125

33% de réduction pour étudiants et 31% Ag. (personnel et clubail)

Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

ACHATS • RÉSERVATIONS • INFO

ADMISSION 522-1245 ou 1-800-361-4595

Place des Arts 514 842-2112

ou à tous les comptoirs ADMISSION

Redevance de 1 \$ sur tout billet de plus de 10 \$. Frais de service

GE Plastiques Bull

1927 • 1932 • 1934

HALFAOUINE

"L'ENFANT DES TERRASSES" 14 ANS

3e SEM

VO AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS prima film

DESJARDINS 1:15 - 3:15 - 5:15

COMPLEXE DESJARDINS 7:20 - 9:25

MADO

POSTE RESTANTE

LE DEVOIR

DESJARDINS 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25

COMPLEXE DESJARDINS Exc. Jeudi 16 mai: 3:05 - 7:15

IFAMOUS PLAYERS

ANNIE CORDY • PAUL CRAUCHET

EN HOMMAGE A TOUTES LES MAMANS

UN ÉTÉ APRÈS L'AUTRE

« Un film drôle et triste, délicat et vrai. Une saga douce-amère transformée en bouquet de tendresse. Tous seront marqués par l'empreinte de cette femme: ses colères, ses dévouements, ses excès et ses tendresses. C'EST UNE RENCONTRE. C'EST UNE HISTOIRE D'AMOUR. »

UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR ANNE-MARIE ETIENNE

Le PARISIEN 1:20-4-006-459-15

PRIX DU MEILLEUR SCENARIO

PRINCES EN EXIL

Le PARISIEN 12:20-2-40-500-7-10-30

INFO-FILM 866-0111

11h00 à 22h00

DAMES GALANTES

Le PARISIEN 12:15-2-30-4-55-7-05-9-25

JUDOU

Le PARISIEN 12:20-2-40-500-7-10-30

PROBLÈME DE DROGUE ?

NOUS POUVONS T'AJDER

APPELLE: NARCOTIQUES ANONYMES

514-939-3092

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 10 mai 1991

NOS CHOIX MUSIQUE



✓ **Exotisme balinais.** L'Atelier de Gamelan (notre photo) présente un concert gratuit ce soir à 20 h à la salle Claude-Champagne. Une expérience intéressante que d'entendre cet orchestre indonésien formé de gongs suspendus, de carillons, de flûtes, de tambours, de cymbales et de métalphones.

✓ **Concert double.** L'Ensemble Arion formé de Claire Guimond, Chantal Rémillard, Betsy MacMillan et Hank Knox reçoit six artistes qui vont interpréter des cantates de Bach et de Bernier, soit les chanteurs Danielle Forget, Michel Léonard, Michel Ducharme, Brigitte Lefebvre, Christine Moran et Louise Trudel. À la salle Redpath ce soir et samedi à 20 h.

✓ **Deux chœurs, deux orgues.** La messe pour deux chœurs et deux orgues de Charles-Marie Widor sera interprétée à l'église Saint-Jean-Baptiste dimanche à 10 h. Jean-Pierre Guindon, directeur des chœurs a présentée cette oeuvre à Paris récemment. France Panneton touchera l'orgue du sanctuaire et Jacques Boucher le grand orgue.

— Marie Laurier

DANSE

✓ **Les années folles** Ne serait-ce que pour découvrir le style de Balanchine à l'époque où celui-ci n'était encore qu'un chorégraphe débutant, il ne faudrait pas manquer le spectacle intitulé *Les Années folles* que les Grands Ballets canadiens présentent ce soir et demain, à 20 h, à la salle Wilfrid-Pelletier. Au programme : *La Chatte*, une oeuvre que Mister B. (comme les Américains l'avaient affectueusement surnommé avant sa mort), a réalisée en 1927; *La Table verte* du chorégraphe allemand Kurt Jooss; et *Sérénade*, à nouveau de Balanchine, l'une des chorégraphies les plus énigmatiques et mystérieuses qu'il ait inscrit à son répertoire.

— Mathieu Albert

VIDÉO

✓ Le Printemps de PRIM, un événement annuel, propose cette année 3 expositions dans le cadre de ses activités. *Salon vidéo*, une rétrospective d'oeuvres récentes de ses membres, *Images électroniques*, des infogrammes de François Giroux, Françoise Guyaux, Pierre Jasmin, Irène Mayer et Michel Viala, et *TéléVisions*, la plus grande exposition de PRIM à ce jour. Présentée dans le cadre du symposium *Prométhée éclairé*, sur la technothèque, de l'École de design industriel (U de M), l'exposition regroupe 9 installations vidéo interactives, de 10 artistes des États-Unis, de l'Australie, du Québec et du Canada. Le travail d'une audacieuse nouveauté de ces vidéastes cherche à briser la froideur et l'insensibilité du plus récent médium : le vidéodisque. Jusqu'au 30 mai, à PRIM, 3981, boul. St-Laurent, espace 310.

— Daniel Carrière

ARTS VISUELS

✓ **La Cité des cathédrales intérieures.** Une dernière chance de voir ces expositions qui se terminent dimanche. À La Cité des cathédrales intérieures, de Manon B.Thibault, dont les hautes colonnes supportent de minuscules, mais bien denses, cathédrales de la mémoire, abritant de petits objets détournés de leur sens. Galerie Dare-Dare, 4060, boul. Saint-Laurent. Et à la Galerie Clark, 1591, rue Clark. La nouvelle série de pièces biomorphiques de Harlan Johnson, peintes à l'huile sur des formes circulaires irrégulières qui rappellent les formes labyrinthiques des spores de la fougère *Cerodopteris*. Et aussi les récentes peintures et sculptures de Pierre Lamarche.

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

Margie Gillis

Après deux ans d'absence, la suave et pathétique Margie Gillis revient à Montréal, au Théâtre Maisonneuve, de mercredi à samedi prochain, dans un spectacle qui réunit six chorégraphes. En première montréalaise, nous verrons les pièces *Je t'en prie*, *Désert*, *Variations* et *Mara* (cette dernière, une création de Stéphanie Ballard), tandis qu'au niveau des reprises, la danseuse offrira *Waltzing Matilda*, son grand succès de 1978 (qui a fait pleurer tout le monde), et *How the Rosehips Quiver*, une oeuvre qu'elle a réalisée en 1983.

Margie la belle, Margie la dramatique, Margie l'ineffable candide. Les épithètes les plus divers ont été utilisés pour décrire le style qui est le sien depuis le début de sa carrière, il a maintenant 16 ans. Certains la trouvent mielleuse et pleurnicharde, d'autres, habituée par une intensité et un talent exceptionnel.

Mais, quoi qu'il en soit, comme tous les artistes qui possèdent en eux une once de vérité, Margie est là pour rester. L'art qu'elle fabrique s'adresse davantage au coeur qu'à la raison. Un créneau laissé vacant par ses congénères de la nouvelle danse, et qu'elle occupe avec tout le brio qu'on lui connaît. En princesse solitaire de la passion.

— Mathieu Albert



La princesse solitaire de la passion

CINÉMA



Stephen Gyllenhaal et Dennis Hopper

Paris Trout, psychopathe déchaîné

Il y a les inconditionnels de Dennis Hopper, ceux qui savourent son personnage glauque et à moitié fou, avec sa violence sourde, mal mesurée qui éclate aux moments les plus inattendus. Nul mieux que cet acteur étrange n'a su incarner les psychopathes. Ceux qui n'ont vu Hopper ni dans *Blue velvet* ni dans *River's edge* ignorent le frisson d'une forme particulière de chair de poule née d'un jeu plus vrai que nature.

Mais voici le monstre de retour. Plus sinistre que jamais, bouffi, vieilli, incarnant un de ces personnages de tueurs dont lui seul a le secret. Dans le registre noir et violent, presque insoutenable parfois, nous arrive l'excellent *Paris Trout* de l'Américain Stephen Gyllenhaal. L'action se déroule dans le vieux Sud au milieu des années 40 parmi les bidonvilles sordides où s'entassent les Noirs et la petite ville ségrégationniste des Blancs. Dans cet « apartheid », le sombre Paris Trout dirige son magasin général et quand des Noirs l'embêtent, il tire dessus. Qui oserait prendre leur parti contre un bon et respecté citoyen blanc, se demande-t-il ? On suivra la dégringolade morale du héros dans ce film dur et fou présentant une analyse presque clinique d'un psychopathe « lâché louise » dans une société raciste et intolérante. Aux cinémas Loews, Dorval, Cinéma V.

— Odile Tremblay

À QUÉBEC

Karen Young : Le jazz ? Connais pas !

Elle est considérée comme l'une des meilleures chanteuses de jazz, mais elle a décidé de claquer la porte à ce style musical et de prendre le large. Elle donne désormais dans le world beat, l'afro-brésilien et le pop, et offre jusqu'à demain soir des chansons de son cru, paroles et musique, au Théâtre du Petit-Champplain.

Les Comtes d'Hoffman

Trois contes de l'écrivain allemand E.T. Hoffmann mis en musique par Jacques Offenbach, une production de l'Opéra de Québec, au Grand Théâtre, demain, mardi, jeudi et le samedi 18. Avec Claudine Côté, Joseph Rouleau et Yves Cantin.

Jo et Gaia, pour sauver la planète

Une coproduction du Théâtre du Gros Mécano et du Centre national des arts d'Ottawa, *Jo et Gaia la Terre* est un conte sur l'enfance et l'avenir de la planète. Texte et mise en scène de Reynald Robinson. At-

tention, il y a deux versions, une pour les enfants, présentée dimanche à 13 h 30, l'autre pour papa et maman, ce soir, demain et vendredi prochain. Au Théâtre Périsopre.

Des vieilles dames d'excellente compagnie

Il ne faut pas manquer le délicieux film de la Manitobaine Cynthia Scott, *The Company of Strangers*, présenté au Cinéma Le Clap, à Sainte-Foy, à compter de ce soir, et ce, jusqu'à jeudi. Sept vieilles dames se retrouvent dans une situation qui les oblige à tout partager, une vieille pomme, une couverture, un souvenir ou un secret. C'est à mi-chemin entre *Harold et Maude* et *Propos et confidences*. Tourné tout près du Mont-Tremblant, le film met en valeur la fraîcheur de comédiennes non-professionnelles. Mention spéciale du jury et Prix du public pour le meilleur long métrage, au Festival international des films de femmes, à Créteil (France), en 1991.

Un corset artistique

Une ancienne manufacture, la Do-



Claudine Côté

minion Corset, du boulevard Charest, coin Dorchester, exhibe autre chose que des dessous jusqu'à dimanche,

alors que 34 finissants en arts plastiques de l'Université Laval exposent leurs oeuvres du mardi au dimanche. On y trouve dans l'ensemble une production de qualité, parfois déroutante, mais qui vaut certainement le déplacement. De l'art très actuel.

Couleurs de la nature

Le peintre Claude A. Simard présente, quant à lui, un art tout en douceur, jusqu'au 26 mai à la Villa Bagatelle, une exposition de 25 acryliques sur toile ayant pour thème *Les couleurs de la nature*.

L'oeil amérindien

Le Musée de la civilisation présente une nouvelle exposition *L'oeil amérindien, regard sur l'animal*. Les liens privilégiés tissés entre les peuples autochtones et les animaux.

Cuba ? Si !

Les photographies d'Osvaldo Salas et Daniel Mallard sont exposées au Musée de la civilisation jusqu'au 22 mai. Thème : Cuba-Québec.

— Jocelyne Richer

LE GUIDE DU WEEK-END

ROCK / chronique

Sous l'empire de la télévision

Sylvain Cormier

À partir du moment où la télévision s'empare d'un événement pour en faire une émission, l'événement est éclipse. Ainsi, la finale de *L'Empire des futures stars*, qui se tenait mardi soir au Spectrum et qui a couronné Le Grand Manège, duo pop-jazz bon chic bon genre formé d'une chanteuse-claviériste (Johanne Buisson) et d'un guitariste (Gino Filion) au « potentiel commercial certain », comme disent les scouts de l'industrie, s'est déroulée séquence par séquence, *cue* après *cue*, de telle sorte que le concours lui-même devenait accessoire, pur prétexte.

Ce détournement se justifierait si on diffusait le spectacle en direct. Le suspense se vivrait alors à la maison comme dans la salle. Présentée en différé (à CKOI et Radio-Canada, demain soir à 18 h 30), alors que le lauréat est déjà connu, la finale n'a plus d'intérêt que pour les finalistes, qui méritent bien que leurs prestations soient transmises au petit écran.

L'édition 91 de *L'Empire* aura été caractérisée par un éclatement des genres, et cette dernière soirée en était le reflet fidèle, du rock un peu lourdaud mais efficace de SOS Cargo (qui gagnerait à échanger son chanteur pour un troisième choix au repêchage) au *worldbeat* de Zékouh. Si le jury a voté au centre, notre musique n'aura jamais été aussi décentrée.

L'univers parallèle de Chris Isaak

À l'Olympia lundi soir, elles étaient nombreuses à vouloir consoler Chris Isaak, fin prêt à lui démontrer de leurs cris d'amour qu'il ne risquait pas d'elles la moindre *Wicked Game*.



Chris Isaak en compagnie de son batteur.

PHOTO JACQUES GRENIER

Ce nouveau public majoritairement féminin, qui a découvert Chris Isaak via cette chanson langoureuse et envoûtante, s'attendait à recueillir les épanchements du cœur esseulé d'Isaak, dont le répertoire fourmille de ces *tear-jerkers* aux titres évocateurs : *Unhappiness*, *Tears*, *Cryin*.

« Il serait irréaliste de me prétendre déprimé sur scène, alors qu'on s'y amuse tant, mon groupe et moi », déclarait le Californien lundi après-midi en conférence de presse. De fait, quelques heures plus tard, il évacuait *Wicked Game* après trois chansons. Exit l'amoureux éconduit. Le message d'Isaak était on ne peut plus clair. La douleur, c'est bon dans l'intimité, entre le laser et soi. Sur scène, on s'éclate et on rigole.

Pas de doute, Chris Isaak était revenu à Montréal pour y lâcher son fou et livrer le même rock'n'roll débridé dont on nous rabat les oreilles depuis ses visites légendaires au Spectrum et au Club Soda. Une performance sans failles, un nombre de classiques (entre autres, *The Swag* de Link Wray, *Caledonia* de B.B. King et *California Sun* des Rivieras) se sont mêlés aux plus grouillantes créations d'Isaak (surtout *Blue Hotel*, *In the Heat of the Jungle* et *Wild Love*). Du rock'n'roll comme on en rêve, à la limite de la fiction, comme on en joue à Stockton, le bled perdu du nord de la Californie dans lequel Isaak et ses ancêtres ont grandi.

Parce qu'il a vécu jusqu'à l'adolescence en vase clos, dans une sorte de

Twin Peaks où résonnaient au présent des musiques périmées ailleurs — le rock d'Elvis, le country & western d'Ernest Tubbs, le pop de Connie Francis et le rhythm'n blues de Bo Diddley —, Isaak a pu réinventer le rock'n'roll selon ses propres paramètres, et le présenter au monde selon sa conception toute provinciale de la rock-star flamboyante.

Dans ce contexte, ce qui m'apparaissait complètement kitsch et rococo lundi soir semblait parfaitement normal pour Isaak, voire de bon goût. Le pompadour, l'habit confectionné à partir de rideaux (authentique), le stroboscope qui a transformé l'Olympia en bal de graduation pendant *That's My Desire* — un véritable *slow cochin* —, ses oeillets aux jeunes femmes, rien ne détonait.

Et, toute la salle est entrée dans l'univers parallèle d'Isaak sans se poser de questions. Avec la voix, le corps, la présence et le rock'n'roll qu'il a, toute résistance aurait été futile.

Dans la foulée de Richard Desjardins

Galvanisés par le succès tardif mais éclatant d'un Richard Desjardins, les auteurs-compositeurs-interprètes qui galèrent depuis des millénaires dans le circuit des cafés et des Maisons de la culture redoublent d'efforts et prennent les moyens qu'il faut pour être vus et entendus. À preuve, ce dossier de presse fort étoffé qui atterrit dans mon casier, annonçant les spectacles de Réjean Leroux et de Marjolaine Alain au Patro le Prévost (15 mai, 20 h). De là à prendre le beau risque de les découvrir avant la Bande des Six, il n'y a qu'un pas. Le franchirez-vous ?

VINS / chronique

Un rebelle chez les nobles



Noël MASSEAU Pierre SEGUIN

BORDEAUX — Peu de vignobles sont aussi hiérarchisés que celui du Bordelais, les crus classés, les crus bourgeois suivis d'une kirielle de petits châteaux. Pour chaque catégorie, il y a de plus une classification officielle : premiers crus, deuxième crus, crus exceptionnels... Parmi cette cour de petits marquis, de comtes et de barons, il y a les négociants, grands seigneurs qui règnent et régissent le plus grand royaume viticole du monde. Bordeaux. Mais depuis peu il y a un loup dans la bergerie, un roturier, un rebelle qui se nomme Eric Dulong, 35 ans, qui dirige de main de maître la destinée de la maison de négoce du même nom. Sa dernière trouvaille, c'est un vin de table nommé à l'image de son créateur : *Rebelle*.

De passage à Montréal, Eric Dulong nous présentait récemment la deuxième cuvée de ce vin unique et original. « L'histoire du Rebelle est assez simple », nous dit Dulong. « Déjà le nom remonte à l'origine du produit, du concept. En tant que négociant bordelais nous nous demandions ce qu'on pouvait créer d'original, un produit qui soit vraiment de l'ordinaire. Bien sûr on pouvait encore faire un bordelais boisé, gras et charmeur mais ça restait un bordelais parmi les autres bordelais de marque qui se font aujourd'hui. L'idée est alors venue de trouver et d'assembler des vins de table de haut de gamme provenant de diverses régions de France. Les vins proviendraient de surplus de production, des vins d'appellation déclassée de chez les propriétaires bien déterminés et de faire un assemblage. À partir de cette notion, nous avons mis trois années à réaliser Rebelle. Après de nombreux essais, nous avons retenu des vins de deux grandes régions viticoles françaises : des vins de syrah des Côtes du Rhône et du cabernet sauvignon bordelais que nous avons fait vieillir en fûts de chêne neufs selon le potentiel et la structure des composantes. Dans le cas de la cuvée numéro 2, composée à 60 % de cabernet sauvignon et de 40 % de syrah, elle a dû faire 6 à 7 mois en fûts neufs. »

À contenu original, un contenant original

L'autre aspect original du produit, c'est l'habillage. « Encore une fois pour sortir de ce qui se fait à Bordeaux, on a retrouvé une bouteille qui présente une certaine classe, stylisée d'après les anciennes bouteilles de crus classés de Bordeaux utilisées au début du siècle : bouteille qui présentait des épaules un peu plus larges que la base. Cette bouteille est ensuite bouchée à l'aide d'un très long bouchon de qualité et recouverte d'une capsule courte comme on en utilisait jusque dans les années 50 et qui laissait voir le bouchon. »

Question de quantité, Rebelle reste un vin rare. Ainsi, de la cuvée numéro 1, 6000 bouteilles ont été tirées, 12 000 pour la cuvée numéro 2 et de la cuvée 3, 21 000 exemplaires seront étiquetés. Selon Eric Dulong, le maximum sera d'environ 25 000 bouteilles car, avouait-il, il est très difficile de trouver des vins de table capables de vieillir en fûts et de cette qualité en France. D'autre part ce produit ne s'adresse pas à n'importe qui parce que c'est un vin cher qui demande une certaine éducation en vins pour être apprécié. Nous savons déjà que certains ne l'aimeraient pas simplement parce qu'il porte la mention « vin de table », parce que ce n'est pas un vin d'appellation d'ori-

gine ou qu'il n'est pas millésimé puisque la loi française nous interdit de millésimer un vin de table même s'il s'agit d'un assemblage de vins d'une seule vendange comme c'est le cas de la cuvée numéro 2 qui ne contient que des vins du millésime 88. À cause de ces préjugés, nous ne destinons pas ce vin au marché français. Nous visions alors une clientèle sans préjugés comme l'Amérique ou l'Asie. À notre surprise, le produit marche très bien en Angleterre et auprès d'une clientèle de grands chefs français comme Amat du Saint-James, qui se sont intéressés au produit, au concept et qui trouve le vin délicieux. »

L'élaboration d'un tel produit a demandé de nombreuses recherches dont une sur les différents bois de chêne à utiliser pour la confection de futaille. « Nous avons fait des tests avec du chêne de l'Allier, des Vosges, du Limousin, ensuite avec des bois espagnols et même du chêne américain, du Missouri en particulier. » À juste titre, la cuvée numéro 2 contient 10 % de chêne du Missouri qui donne des parfums qui accordent parfaitement ceux du vin. « En plus, différents brûlages des fûts ont été testés. »



Eric Dulong se dit satisfait des résultats et prépare actuellement le pendant blanc de Rebelle. Ce sera un vin de table assemblé à partir de vins de sauvignon et de chardonnay. Une première française qu'il faudra surveiller.

En vente actuellement au Québec, la deuxième édition de Rebelle présente une belle robe sombre et dense. Ses nombreux parfums apparaissent tout aussi bien à la syrah qu'au cabernet sauvignon : cassis, mûre, poivre en plus d'une touche boisée bien dosée et subtile. Le dosage entre la syrah et le cabernet sauvignon est pour ainsi dire parfait : ni l'un ni l'autre domine et la complémentarité des cépages donne un amalgame des plus agréables. Même suavité en bouche avec une belle structure tannique garante d'un bon vieillissement pour ce vin déjà très agréable à boire. Cette deuxième cuvée est bien supérieure à la première qui présentait un côté rustique. Nous lui accordons la note de 16,5/20 ce qui en fait le meilleur vin de table français que nous ayons eu l'occasion de goûter. Un vin à découvrir et à se procurer aux Maisons des Vins et dans les succursales régionales pour environ 20 \$.

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

RESTAURANTS / chronique

Barbecue portugais



Josée BLANCHETTE

La perspective d'une autre Fête des Mères dans un restaurant assailli par une cohorte d'enfants repentants ne vous sourit guère ? Aux oeillets roses offerts gratuitement, vous préférez les plantes vertes de plastique ? Il y a dans cette ville quelques endroits où vous serez sûr d'échapper à l'indigestion que cette fête commerciale provoque chez les irréductibles au cœur tendre. Jano s'affiche sur la rue Saint-Laurent aux côtés de Warshaw, ce haut-lieu de l'ethnicité en matière de fruits et légumes. Un coq d'amour tient lieu d'enseigne et signale les affiliations portugaises de Jano. Dans la vitrine, les immenses grils fument allégrement toute l'année et c'est là, sur les charbons ardents, qu'on fera cuire le repas.

Toute une faune d'habitues se pressent aux portes de Jano : des artistes connus ou moins connus, des familles nombreuses, des Portugais, des jeunes carnivores sans-le-sou, des « puyies » de passage sur la « Main » pour effectuer quelques emplettes, des gens comme vous et moi à qui on a refilé le tuyau.

De décor point, mais d'ambiance beaucoup. On se croirait un instant transporté bien loin dans un pays aux traditions solidement ancrées. Chez Jano, l'esprit de famille persiste jusque dans l'assiette et on y retrouve intacte l'essence d'une cuisine sans tralala. Cuisine de survie peut-être mais sans

prétention aucune.

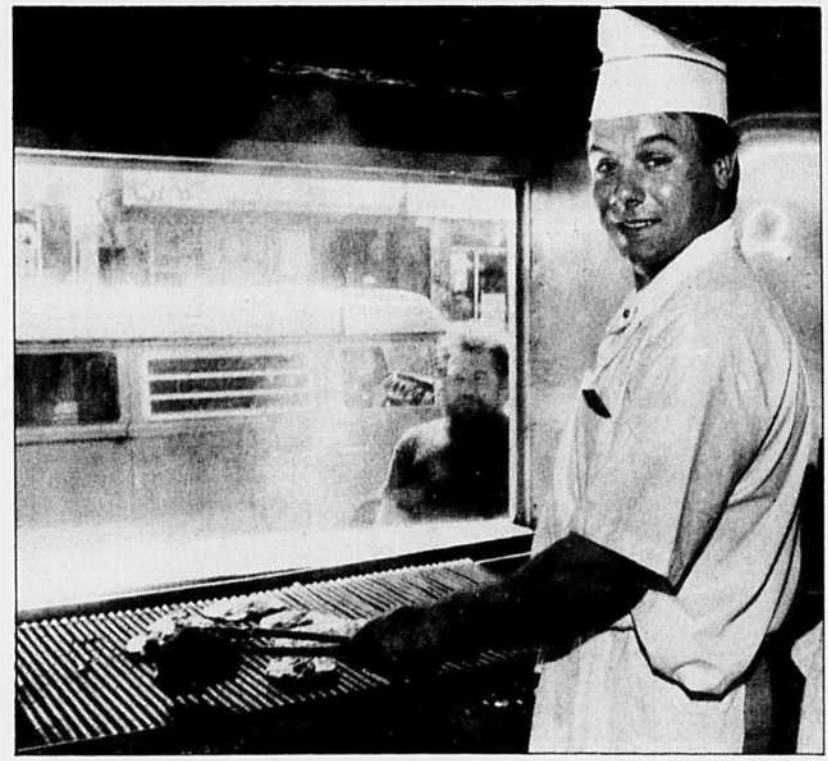
La table d'hôte offre des crevettes grillées, suivies de près par les caillies, pommes frites, salade, dessert et café pour la farinieuse somme de 11,95 \$. Qui dit mieux ? Les crevettes grillées entières ont une petite taille et il fut s'y mettre à deux mains pour les décortiquer. On garnit l'assiette de lanières de poivrons marinés à la mode portugaise.

Les sardines grillées font partie du patrimoine culinaire portugais. Le goût puissant des sardines se mêle ici à celui du feu sur charbon de bois et à celui du citron frais pressé. À déconseiller aux enfants qui maudiront les nombreuses arêtes.

Les caillies en papillon sont, quant à moi, un des meilleurs plats sur cette carte carnée à souhait. On badigeonne les caillies de cette huile de piments forts et on déguste avec les doigts. Sucrées, juteuses, ces caillies ont profité de leur séjour sur la grille pour se faire une santé. Les frites grasses ne méritent pas vraiment qu'on s'y attarde. La salade iceberg arrosée de vinaigrette italienne ne donne pas le change.

La brochette surprise puisée à la carte permet de goûter tant le porc, le poulet que la saucisse *chorizo* bien épicée. Cette dernière est plus que coriace sous la fourchette et la dent, tandis que ses confrères font meilleure impression. Les mêmes pommes de terre huileuses aggraveront vos problèmes de digestion. Heureusement, on fournit les rince-doigts en sachets.

Dans la corbeille, un pain blanc frais plutôt léger et pas l'ombre d'un pain de maïs. Un *vinho verde* Gazela (18,50 \$) arrosait ce repas mais un vin rouge portugais aux accents



Le chef Georges Ferreira

PHOTO JACQUES GRENIER

boisés aurait mieux supporté la grillade. Une prochaine fois !

Quant aux desserts, la tartelette aux oeufs et la crème caramel sont reines. À moins que vous ne décidiez d'aller voir dans un des nombreux salons de thé de la rue Saint-Laurent aux abords de la rue Laurier si les reines du foyer y sont et leur marmaille reconnaissante...

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ 25 \$ avant vin,

taxes et service.

Pour : L'absence de décor, l'ambiance sympathique, les prix imbattables et les grillages solides. L'huile aux piments.

Contre : Pour les légumes, il faudra repasser. La diète portugaise semble s'accommoder d'un manque de fibres.

JANO
3883 rue Saint-Laurent
Tél. : 849-0646

RESTAURANTS

Le Caveau

Cette année, pour la fête des Mères, unissez au bonheur familial le plaisir de partager une bonne table

le « Kir impérial » est offert à tous sur réservations

Menu table d'hôte (Salons privés disponibles)
Ouvert le dimanche 12 mai à 17h.
2063, rue Victoria
Métro McGill 844-1624

DROGUES..., PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux Québec

Aux délices de Szechuan

Gastronomie pékinoise et szechuanaise
1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

la Goélette

Heureuse Fête des mères
Dimanche nous ouvrons à midi

Spécial Fête des mères

- Côte de bœuf aux oeufs: 13,95 \$
- Steak au poivre: 14,50 \$
- 1/2 homard: 14,95 \$
- Saumon d'Atlantique: 13,95 \$
- Assiette du pêcheur: 20,95 \$

Menu disponible pour enfants
Tous ces plats sont servis avec soupe aux palourdes ou salade maison et café
8551, boul. St-Laurent - 388-8393 (près boul. Crémazie)

Notre festival de homard commence
LUNDI LE 13 MAI 1991

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 10 MAI
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF

PRÉSENTE **JOHANN STRAUSS II À 22:00**

- valse roses du sud op. 388 (J. Strauss)
- valse Danube bleu op. 314 (J. Strauss)
- valse empereur op. 437 (J. Strauss)
- valse journaux du matin op. 279 (J. Strauss)
- ouverture de la chauve-souris op. 362 (J. Strauss)
- pizzicato polka op. 449 (J. Strauss)
- mouvement perpétuel op. 257 (J. Strauss)
- sang viennois op. 354 (J. Strauss)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto pour piano en la mineur op. 54 (Schumann)
- quatuor op. 76 no 6 (Haydn)
- concerto pour trompette en mi bémol (Haydn)
- concerto pour trompette en mi majeur (Hummel)
- concerto pour flûte et orchestre (Quantz)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

La parole mètèque fête ses cinq ans

Josée Boileau

LES MAGAZINES féministes ne résistent pas souvent au passage du temps. Faute de ressources dans un petit marché, leur survie à la précarité de toutes les publications spécialisées publiées au Québec.

Ghila Benesty Sroka, elle, n'est pas peu fière. Son magazine *La parole mètèque* entre dans sa cinquième année d'existence sans avoir rien sacrifié à ses ambitieux objectifs de départ : faire entendre la voix des intellectuelles féministes des communautés culturelles et des Québécoises de souche.

La parole mètèque, un trimestriel, affiche aujourd'hui un tirage de 20 000 exemplaires, s'auto-finance complètement et laisse la place à des féministes de partout. Une approche pas facile mais que la fondatrice, bien connue dans les cercles féministes pour son franc parler, veut maintenir à tout prix.

« Je refuse la médiocrité », dit Ghila Benesty Sroka. On me critique parce que j'ai une grosse gueule et c'est vrai, je suis une emmerdeuse royale. Mais on n'a jamais contesté la qualité de ce que je fais. »

La parole mètèque, en fait, mar-

che si bien que Mme Benesty Sroka a décidé d'y greffer des rencontres de réflexion. Un premier colloque a lieu en fin de semaine sur le thème « Un féminisme pour le 21e siècle ».

Toujours un peu à contre-courant, Mme Benesty Sroka n'espère pas des foules à ce colloque : 200 personnes tout au plus, juste assez pour pouvoir vraiment discuter et que ça reste auto-financé. On y entendra notamment Anita Caron, directrice de l'Institut d'études féministes de l'U-QAM et Maïr Verthuy, première directrice de l'Institut Simone de Beauvoir.

Cette première rencontre sera suivie de la création d'un club culturel qui profitera aux immigrantes les plus démunies ; de la mise sur pied d'un réseau de recherches qui tiendra régulièrement des séminaires ; de la rédaction, par des historiennes, d'un livre sur l'histoire des immigrantes au Québec.

« Moi, contrairement à d'autres qui choisissent de partir, je ne me sens pas fatiguée, fait Mme Benesty Sroka, Israélienne de naissance et installée au Québec depuis dix ans. Je n'ai aucune intention de quitter le Québec et je cherche toujours ce que je peux faire pour ce pays. »

Renaud, une des têtes d'affiche du festival d'été de Québec

800 artistes d'une vingtaine de pays
et 400 heures de spectacles en 11 jours

Jocelyne Richer

UNE DES grandes vedettes de la chanson française, Renaud, l'auteur de *Miss Maggie*, *Morgane de toi*, et *Mistral gagnant*, sera l'une des têtes d'affiche du prochain Festival d'été international de Québec, qui se tiendra du 4 au 14 juillet.

Renaud avait fait un véritable malheur, en 1984, en débarquant à Québec pour la première fois. Le Québec tout entier n'avait pas tardé à l'adopter par la suite.

Outre le blond chanteur, on nous promet cette année une programmation costauda, diversifiée, gagnante. Au total, environ 800 artistes qui animeront la vieille capitale en donnant 400 heures de spectacles en 11 jours.

Ces artistes proviennent d'une vingtaine de pays différents. La mode est au *world beat* et l'Afrique à elle seule y sera représentée par une centaine d'artistes. L'Europe ne sera pas laissée pour compte, avec des chanteurs venus des Pays-Bas et d'Espagne, notamment. On pourra même découvrir les charmes du chant byzantin!

Le côté québécois ne sera pas pour autant négligé, et formera toujours la moitié de la programmation, mais on se refuse, pour l'instant, à

dévoiler des noms. Chose certaine, la plupart de ceux et celles qui ont connu leur heure de gloire, sur la scène et à Musique Plus au cours des derniers mois, risquent fort de se retrouver à Québec en juillet.

Il faudra surveiller, cette année, la série *Vol de nuit*, qui présentera en fin de soirée des grands noms de la chanson dans deux bars du Vieux-Québec, le D'Auteuil et le Clarendon.

Le volet classique sera, dit-on, du plus haut calibre. Auparavant concentrée en un seul endroit, la cour du Séminaire, la musique classique pourra cette fois s'épivarder dans trois sites supplémentaires : Église St-Roch, le Musée du Québec et la salle de bal du Château Frontenac, où on pourra entendre des artistes québécois et étrangers, dont un quatuor à cordes américain et des spectacles faits en co-production avec l'Opéra de Québec.

Un des moments forts du festival sera sûrement le dévoilement du gagnant du troisième « Prix international de la chanson francophone ». L'an dernier, la récompense était allée à Richard Desjardins, et avait ainsi contribué à le faire connaître du grand public.

La direction du Festival d'été a choisi de conserver les scènes extérieures qui ont fait le succès et la renommée de l'événement. Comme

c'est le cas depuis quelques années, toute l'action sera concentrée autour de cinq lieux : la Place d'Youville (capacité : 35 000 personnes), le Pigeonnier (20 000 personnes), les Jardins de l'Hôtel de Ville (5000 personnes), la cour du Séminaire et l'Agora du Vieux-Port, pour les spectacles payants.

Le volet animation dans les rues de la ville a toujours été la marque de commerce du festival. Cette année encore, on a prévu 15 places publiques où les passants verront s'exécuter les amateurs publics.

Le principe de la gratuité pour la grande majorité des spectacles a été épargné. Seulement 10 % des spectacles, la même proportion que l'an dernier, exigeront une contribution financière du public.

Le Festival d'été international de Québec fonctionne avec un budget de 3 millions \$, qui proviennent des gouvernements fédéral, provincial et municipal (23 %), du secteur privé (55 %) et de la vente de produits (macarons, affiches, etc.). Le public sera mis à contribution en se procurant, au coût de 2,50 \$, le programme de l'événement.

L'an dernier, on a estimé de près de trois millions de spectateurs, la foule qui a assisté au festival, un des événements marquants de la saison à Québec.



Renaud

Karen Young ne jasse plus sa vie

Karen Young

en spectacle au Théâtre du Petit-Champplain, ce soir, entourée de deux musiciens, Francine Martel, aux percussions et Norman Lachapelle, à la basse électrique et à la guitare acoustique

Jocelyne Richer

JAZZ PAR-CI, jazz par-là, en solo, en duo, dans les festivals et les fonds de salle, un jour Karen Young a dit bonjour, merci, j'ai déjà donné. Bye bye jazz, allo le monde!

Karen Young semble sortir du jazz comme un papillon s'extrait de sa chrysalide. Elle n'a plus qu'un mot en bouche : liberté, plus qu'un leitmotiv : fuir toute contrainte, toute étiquette. Qu'on se le dise, elle ne jasse plus sa vie... « Je ne suis pas une chanteuse de jazz », résume-t-elle en entrevue, rappelant ses débuts accrochés au *folk song*, quand elle n'avait que du Joni Mitchell en bouche.

De son époque jazz, elle n'a conservé que le goût d'improviser, parce que les mots improvisation et liberté vont bien ensemble, trouve-t-elle.

Pourtant considérée comme l'une des meilleures chanteuses de jazz de sa génération, la Montréalaise Karen Young a choisi l'automne passé de claquer la porte. Elle formait, depuis huit ans déjà, un duo fort respecté avec le contrebassiste Michel Donato, mais cette formule était devenue pour elle trop restrictive.

Et, tant qu'à faire le ménage, Mme Young a décidé de faire maison nette dans ses choix artistiques, comme

appelée par quelque voix intérieure à explorer de nouveaux rythmes et, surtout, à voir grand.

Après avoir frotté ses projets pendant quelques mois, Karen Young nous présente un tout nouveau spectacle qui, dit-elle, lui ressemble enfin. Les yeux grands ouverts et la voix prête à tout, elle donne désormais dans un style musical qui se nourrit d'à peu près tout : *world beat*, afro-brésilien, rythmes latins, folk, pop, mélodies du Moyen-Orient, sonorités de la Renaissance, et quoi encore. Il ne manque, Dieu merci, que la musak!

Inutile d'insister, elle ne donnera aucune étiquette à sa musique. Elle a peur des carcans, des contrôles, qu'on l'enferme pour toujours. Et cette peur, promet-elle, se reflétera dans les textes des chansons qu'elle offrira au public. Car, son spectacle sera presque entièrement composé de chansons de son cru, paroles et musique. À ses propres états d'âme, Karen Young ajoutera cependant ceux de Richard Desjardins, Boris Vian et Offenbach.

Son second début, elle l'a entamé timidement au Café Campus, un soir seulement, et quelques soirs dans la minuscule butte St-Jacques. Juste de quoi se mettre en appétit. Après Québec, retour vers Montréal, à La Licorne, cette fois, du 22 au 25 mai, puis, à l'automne, le grand coup, au Club Soda.

D'ici là, elle croit (ou en tout cas espère) avoir le temps de graver un disque où on trouvera ses meilleures chansons, témoins de sa métamorphose.

Montréalaise pure laine, Karen Young est anglophone mais, curieusement, s'est toujours fait connaître et davantage aimée des francophones. Plus à l'aise en anglais, c'est donc cette langue qu'elle a choisie pour véhiculer ses chants intérieurs.



Karen Young

Le triomphe du québécois

Fleuves

Une chorégraphie de Sylvie Pinard avec les danseurs Louise Norbert, Nandy Paquette, Charles St-Onge et Sylvie Pinard. Scénographie : Lucie Jolicoeur. Éclairages : Louise Dubéau. Musique : Kari-Hugo Vande Kerckhove. Vidéo : Michael Kelly. Texte : Francine D'Amour. Spectacle présenté au Studio-Théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM jusqu'à demain

Mathieu Albert

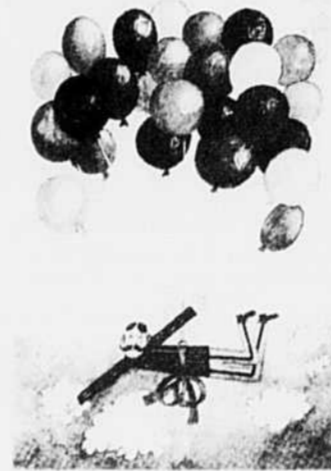
IL FAUT avoir beaucoup de courage pour présenter un spectacle aussi creux que celui de Sylvie Pinard. Il faut avoir la patience de scruter son nombril jusqu'à l'usure de la rétine. Et rêver qu'il est possible d'élaborer une oeuvre à partir d'un courant d'air.

Dès les premières minutes du spectacle, la chorégraphie nous fait basculer dans des abîmes de nullité. La thématique de la pièce (la vie et la mort de grand-père et de grand-mère) fonce en direction des clichés les plus convenus; la musique, sirupeuse comme une jarre à mélasse, noie jusqu'au dernier restant d'intelligence; et la danse, d'une fabuleuse indigence, multiplie les stéréotypes avec une rare fécondité.

Avec *Fleuves*, Sylvie Pinard, qui est professeur au département de danse de l'UQAM vient de créer le pire ratage de l'année en matière de spectacle de danse. Il n'y a rien à voir, rien à comprendre, rien à ressentir. Pendant 50 minutes, nous devenons les témoins ahuris d'un univers qui célèbre le triomphe de la kéténerie. Nous sommes les prisonniers d'un monde édifié avec une poésie égale à celle d'un parc à roulettes de Venise en Québec.

Pour réaliser ce canard boiteux, Sylvie Pinard a obtenu une subvention de l'UQAM par l'intermédiaire du Programme d'aide financière aux chercheurs et créateurs (PAFACC). On se demande où les membres du jury avaient la tête lorsque ce dossier leur a passé entre les mains?

Achetez des cartes et cadeaux UNICEF. Offrez aux enfants l'espoir d'un avenir meilleur.



unicef 

Pour obtenir une nouvelle brochure en couleurs, communiquez avec:

UNICEF Québec
209, rue St-Paul Ouest
Montréal, PQ H2Y 2A1
Téléphone (514) 288-5134

Cet espace est donné par cette publication.

CONCOURS DE CRITIQUE

LE DEVOIR, en collaboration avec *Silence elles tournent* • *Le 7e Festival de films et vidéos de femmes* et l'Association québécoise des critiques de cinéma, lance un concours de critique.

Le concours s'adresse à toute personne, âgée entre 18 et 25 ans, qui ne fait pas profession de critique et qui ne collabore pas dans les publications reconnues.

Le candidat ou la candidate devra soumettre un texte critique de trois feuillets maximum, sur un des cinq films suivants: *La maison de Jeanne* de Magali Clément, *Dead Ringers* de David Cronenberg, *Les bons débarras* de Francis Mankiewicz, *I Heard the Mermaids Singing* de Patricia Rozema et *Le soleil, même la nuit* de Paolo et Vittorio Taviani. (Tous ces films sont disponibles en vidéocassettes). Le texte doit être dactylographié à double interligne sur des pages 8 1/2 sur 11 pouces, à 60 frappes par ligne et 25 lignes par page.

Le concours se déroulera jusqu'au 17 mai prochain. La critique soumise doit être envoyée au DEVOIR, 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Un jury de trois personnes, membres de l'Association québécoise des critiques de cinéma, établira les critères d'évaluation et choisira 6 candidat(e)s au maximum.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront accrédité(e)s comme critiques au *7e Festival de films et vidéos de femmes*, qui se déroulera du 5 au 15 juin 1991, et jouiront de tous les avantages que comporte une accréditation officielle.

Le nom des six candidat(e)s retenu(e)s sera dévoilé le 22 mai prochain, à l'occasion d'une conférence de presse.

Chaque candidat ou candidate soumettra durant le festival un article à tous les deux jours, soit, en tout et partout, cinq articles durant les dix jours de la manifestation.

Le jury choisira, sur les trois articles soumis chaque jour, la meilleure critique qui sera alors publiée dans LE DEVOIR.

Le jury décernera le 15 juin, à la clôture du festival, le prix à celui ou celle dont l'ensemble des textes lui paraîtra le plus original, le plus pertinent et le mieux écrit. Le gagnant méritera un abonnement de 6 mois au DEVOIR, un volume sur le cinéma, gracieuseté de Diffusion Dimédia, de même que 10 films en vidéocassettes, gracieuseté de Vidéo 7 Diffusion.

SILENCE ELLES TOURNENT

FESTIVAL DE FILMS ET VIDÉOS DE FEMMES - MONTRÉAL

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, HTX 356

NOUS ACCEPTONS



PAR TELEPHONE 286-1200

101 Propriétés à vendre

* AVIS AUX ACHETEURS *

Recherchez gratuitement pour vous-même dans le secteur de votre choix. Nouveau concept de services immobiliers.

ACTION VIDEO: 948-2010

ANJOU: triplex avec bachelors, revenu 16 800 \$, garage double, foyer, 325 000 \$, J. et N. Piccini, 585-3076, 495-8500.

RE/MAX UNIS (N.T.P.) COURT.

AUBAINI: Par prop. ou location option d'achat. 2 min. centre St-Eustache. Maison 3 ans, ateliers, 10 pièces, 2 1/2 s/bains, garage, terrain 23 000 p.c. sur rivière. Valeur 190 000 \$. Doit vendre cause départ. Hypo. ouverte. 491-1858 — 1-418-529-9471

BORD DE L'EAU: 142 pieds de terrain sur la rivière. Coteage de luxe, construction neuve. (514) 668-6892, 749-5862.

BORD LAC MEMPHREMOG SUPERBE PROPRIÉTÉ

100' sur le lac avec plage dans site résidentiel, accès à tennis, voile, etc. Cuisine, s/bains, design Denis Couture, le tout fait en 89 595 000 \$. 1-918-868-0664 de 10 à 22h

BOUCHERVILLE: Coteage 10 pièces, 4 chambres, 2 s/bains + 1 chambre avec s/bains au sous-sol. Secteur de choix. 275 000 \$. Pas d'intermédiaire. 655-5331

CENTRE-VILLE: maison 3 étages 1988, 9 pièces, 2 puits de lumière, garage, cour arrière, 242 000 \$. 524-9901, 267-9284

CHANCE UNIQUE pour bricoleur

2 maisons semi-détachées, intérieur à finir, à Prévost, vue panoramique, 2 min. de l'autoroute 15, prix 105 000 \$ ch. à vous la chance! Terrains disponibles, vue panoramique, accès lac. 524-9901, 267-9284

CITE JARDIN Charmant coteage, terrain magnifique, piscine creusée, 3 chambres, sous-sol fini, garage. 325 000 \$ Proprio. 256-0882.

LE BIZARD: jolie propriété 1986, pool exécutif, 8 pièces, 4 chambres, 2 1/2 s/bains, site idéal, près école, parc, 205 000 \$. Soir. 620-7026.

ITALIE DU SUD: Vue mer et montagnes. Terre 10 000 mètres car. vieille maison. 5 minutes de la plage. (819) 733-9625.

KIRKLAND, FAREVILLE, TERREBONNE: Bung., triplex, quadruple. Prix à bñr. 622-5660, 963-1116.

LAPRAIRIE: coteage luxueux, deux golf, 11 pièces, 4 s/bains, terrain paysagé 6700 p.c., ext. en briques, 283 000 \$. 659-4356.

LAURENTIDES: superbe terrain boisé, bord de l'eau, lac Achigan, plage privée. Très bon investissement. (514) 436-6393 soir.

LAVAL-AUBAINE

Presqu'île, secteur Fermé St-Thérèse. Magnifique bungalow de 72 x 36 + garage double, terrain paysagé de 14 000 p.c., 5 chambres à coucher, 4 salles de bains, immense foyer, sous-sol, très beau secteur paisible, piscine, tennis et parc communautaire. Possibilité d'occupation immédiate. Seulement 179 000 \$!!! Bureau: 829-3722. Cellulaire: 946-0669. Résidence: 387-1334.

MASCOCHE: secteur boisé, coteage, piscine, 2 foyers, 2 s/bains, 3 chambres, près commodités, fait voir, prix à discuter. 474-3197.

101 Propriétés à vendre

LONGUEUIL: Rolland Therrien 5 1/2, ré-de-ch., libre au propriétaire. Grand terrain closuré, s/sol + partie adjacente loués commercial. Possibilité d'occupation complète. 149 000 \$, 468-1176.

MAISON À VENDRE par le propriétaire. MORIN HEIGHTS. 3 c.c., compl. meublée, piscine creusée, remise, terrain 26 000 p.c. Très privé, doit être vu pour apprécier. 129 000 \$, Jr. 432-2945, sr et fin sem. 227-5968.

MAISON 2 chambres, salle à manger, salon, bain tourbillon, terrain 28 000 p.c. St-Sauveur près rivière à Simon. 168 000 \$ Pas d'agent. Sur sem. 227-2090, fin de sem. 227-1405.

MONT ST-HILAIRE, 4 chambres, 2 s/bains, piscine creusée, foyer, thermopompe, grand terrain paysagé et boisé, 13 260 p.c., garage double. Vente par propriétaire. Sur rendez-vous: 464-1214.

MTL-EST, 2 X 4 1/2, rénové, bas libre, petit comptant, soyez propriétaire pour 4000 \$/mois. Idéal pour investisseur, 956-0386.

OTTERBURN PARK, split 1974, 8471 p.c., 4 chambres, parquet teinté, foyer, thermopompe, piscine, deck, paysagé. 467-3733.

OUTREMOUS: Petite maison unifamiliale, unique en son genre, avec beau jardin, sur rue tranquille. 449 000 \$. Vente privée. 272-2508.

PETIT LAC MAGOG

BORD DE L'EAU. 95 p. sur lac (Katawabe), face Mont Orford. Coucher soleil extraordinaire. Propriété unique. 3 c.c., studio, atelier, ch. des malices, vue lac, toit cathédrale, bain thérapeutique, portes françaises, salon + s/diner + toit cathédrale, foyer, pl. bois franc, véranda vitrée. Piscine aménagée. Pas d'agent. 235 000 \$. (819) 424-4418.

PTE CLAIRE: emplacement exceptionnel, traditionnel coteage canadien-français '87, en lac parc, 4-1 ch., c.c., 2 + 2 s.d.b., 245 000 \$, 895-7778.

QUÉBEC: Propriété splendide, 2 400 p.c., sur vue, aire ouverte, 2 c.c., location 3 000 \$/m. avec option d'achat. 466-0548, (418) 683-5340.

ROSEMONT 6520, 13e avenue. Duplex, façade 50', 5 1/2, 7 1/2 + 1 bachelors. Garage, chauffage central. Libre. 220 000 \$ Rendez-vous: 728-7043.

ROSEMONT, 8ème Ave et Bélanger, 1 X 7 1/2, 3 X 3 1/2, aires ouvertes, rénové, foyer, 259 000 \$. Agents s'abstenir. 376-5194.

ROSEMONT, 4-plex, 2 X 6 1/2, 2 X 3 1/2, rénov. boiseries, cachet d'intel, idéal, proprio occupé, bon revenu, 5940, 1ère Ave. 259 000 \$, 729-1528.

ST-FRANCOIS (LAVAL) Bungalow 2 X 40, très propre, s/sol fini, piscine h/terre, grand terrain, taxes basses. Fait voir! 108 500 \$, 666-1359.

ST-HUBERT, superbe bungalow, 3 chambres, 2 s/bains, tourbillon, piscine, foyer, cuisine rénovés, extra + + +. 139 000 \$, 676-4567.

ST-SAUVEUR, village, maison 2 chambres, foyer, élect., grand terrain, calme, 130 000 \$ à discuter, pas d'agent. 687-1915 soir, 227-8192 fin de sem.

STE-ANNE-DES-PLAINES Bungalow style Ranch, 13 pièces + garage, 17 arpent. Équitation ou contracteur. 478-4248.

TRIPLEX à Ste-Anne-des-Plaines, 3 grands 5 1/2, construction neuve, lave-vaisselle et aspirateur central dans chaque logement. Tous loués jusqu'en '92. 478-2595.

101 Propriétés à vendre

VAUDREUIL: Construction 87. Split level, 4 c.c., salle de séjour à l'étage, grand terrain, piscine, vue lac, près services. 139 000 \$ 455-0571.

VILLE ÉMARD: 4-plex, 2 X 4 1/2, 2 X 3 1/2, balcons neufs, rénové, endroit tranquille, 139 000 \$ ferme. Appeler 761-0608 ou 769-9050 après 17h.

A DANVILLE en Estrie, maison centenaire, 11 pièces, très bon état. Jour: 1-819-339-2719. Soir: 1-819-339-5146

A ST-FRANCOIS-DU-LAC 1 heure de Montréal. Ferme, 4 logements, avec garage, bord de l'eau, piscine creusée 65 x 40 p., cabane à sucre. Site extraordinaire! 99 000 \$ M. Lessard: (514) 668-1494. Century 21 Chez-Sol Inc.: (514) 335-1096.

A ST-REMI DE TINGWICK, ferme 72 acres, 35 boisées, vieille maison de ferme, très bonne grange, étable de 35 X 80, superbe paysage. Chemin de Trois-Lacs, 59 000 \$, 1-819-359-2445.

CANADIENNE 1978, 1 1/2 étage, s/sol fini, terrain 114 000 \$, atelier 24 X 36. Frampton, Beauce. Tél. sur sem: 418-478-5355, 1. de sem: 514-378-3784.

CANTONS DE L'EST, Domaine du Nord à Austin, endroit retiré, 5 min. du Mont Orford, 10 min. de Magog, construction neuve, 3 chambres, 2 salles de bains, foyer, vue panoramique. Aussi terrains 2.5 acres et plus, boisés. Soir: 115 Sud, à droite sur Millézia, à gauche Chemin North.

CANTONS DE L'EST Mini domaine avec lac ensemencé de truites. 52 000 p.c. 95 000 \$ Propriétaire. (819) 828-3071.

FERMETTE 1983, 12 acres, vue superbe, acacia, garage double, maison brique, bois franc, tourbillon, 11 pièces, à 10 min. d'Orford, des lacs de l'autoroute. (819) 471-1600.

LAC MEMPHREMOG

VILLAS DE L'ANSE Accès au lac, piscines, tennis, 3 c.c. À partir de 129 000 \$.

819-843-8300

PRÉS COATICOOK, bung. 1978, 1180 p.c., 2 chambres, serre-solarium, s/sol semi-fini, garage double, hangar, 2200 p.c., piscine, piscine creusée, maison brique, bois franc, tourbillon, 17 arpent et piscines, galls et ski. Par propriétaire. 168 000 \$. 819-849-4398.

RÉGION MONT-MÉGANTIC, La Patrie, maison air ouverte, 2 étages + s/sol, fenêtres au sud, 47.8 acres de terrain. Beau site, bonne eau, 80 000 \$, 819-888-2250, 819-563-1123.

ST-YACINTHE, maison canadienne 1987, luxueuse, 5 c.c., 2 foyers, 3 s/bains, près services, thermopompe 199 000 \$, 1-778-1401.

STE-THERÈSE EN HAUT Site superbe. Coteage, 3 c.c., 2 s/b., voir après 20x24, 16 000 p.c., boisé. Pas d'agent. 434-2981

DORVAL AVENUE en face centre d'achat. 27 unités meublées, idéal personnes âgées ou suite meublée, 633-9764.

121 Condos à louer

ILE PATON, 4 1/2, bord de l'eau, bain tourbillon, sauna, air climatisé, stationnement int., bon prix. 629-1672, 967-6624

VIIEUX-MONTRÉAL Condo 4 1/2, 1 chambre, moderne, 790 x 528-8244.

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c. Plus terrasse, 2 ch., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluent 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 5 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous: Jour: 887-3838, soir: 388-2704.

124 Condos à louer

ANGUS-RSMT Magnifiques condos 4 1/2 + 5 1/2, lave-vaisselle incl. Occupation juillet, 5905 & 6408, 526-1147.

122 Condos à vendre

A 5 MIN. du centre ville, 2290 Notre-Dame Ouest sup. 1987, ré-de-ch. Vite site libre sem.-dim. 84 000 \$, 933-6371.

A ST-LAURENT « LEVER DE RIDEAU »

Sur les plus prestigieuses condos à PARC ST-LAURENT. Penthouse 2344 p.c., 7 pièces. Vous pourriez faire la première page d'un revue d'Orchestre à la perfection! Seulement 440 000 \$! Nous avons mieux pour curiosité? Vivez à la hauteur de vos rêves! SOPHIE DAVIDS 625-7001, Rév/Max 2001 Crtr.

AHUNTSIC Projet A. Grassat. Grand 1 1/2 sur 2 étages, avec garage, mezzanine, terrasse, coin feu, rénové. Prix: 122 000 \$ 384-0480, 381-0719.

ANJOU, agréable condo, 4 1/2 avec terrain, 99 000 \$ - 514-331-1450.

CHOMEYER (ÎLE PATON), condo 4 1/2 de luxe, terrasse bord de l'eau, piscine, sauna, à vendre (ou à louer), 120 000 \$, (évaluation 145 000 \$), 866-8676 ou 665-5796.

CITE DE LA SANTE

LAVAL, 4 1/2, garage, vente rapide. Prix: évaluation municipale. Rés.: 669-3816, 280-4156.

CONDO 2 c.c., 1225 p.c., stationnement, planchers de bois. Nicolas: 873-5146 ou 937-8594.

CONDO 5 1/2 R.d.c., près U de M, complètement rénové, solarium sur jardins de Brébeuf. 125 000 \$, 342-5998.

COPROPRIÉTÉ rénovée, près U de M, 7 1/2, 4 chambres, garage, rangement. 137 000 \$. Visite libre, 14h à 16h, chaque dim. 739-9237.

ILE PATON, Terrasse Paton à Laval, bord de l'eau, luxueux condo, vente par proprio, prix réduit à 209 000 \$, 3 c.c., 2 balcon, coin feu et ouvert, complexe sportif, possibilité de financement. Fait voir. Bureau Danielle: 622-1178, rés.: 668-9214.

L'ASSOMPTION ou SHERBROOKE, condo, 1360 p.c., 2 chambres, 2 s/bains, coin sud-ouest, 10e étage, vue superbe, à vendre ou échanger. Pas d'agent, 255-6515.

LAVAL SPÉCIAL CONDOS

Profitez du spécial Devezne propriétaire avec aussi peu que 1600\$. Outre magnifiques meubles, foyer, bain tourbillon, garage. Programmes Mon Tour Mon Toit et Côté d'Argent. 963-6397, 669-0724

LONGUEUIL, luxueux condo face lèvre et marina, avec loggia, foyer, piscine chauffée, alarme, décoré et semi-meublé, 950 p.c., 132 000 \$ pas d'agent, 285-8883.

MTL-NORD, Boul. Gouin, condo 4 1/2 luxueux, avec grande terrasse paysagée, système d'alarme, balayuse centrale, garage int., piscine, sauna, tourbillon dans édifice. 321-4033.

OUTREMOUS ADJ. Rue Hutchison. Condo 2 200 p.c., sur 2 niveaux, foyer, rénové par décorateur, chaleureux, très ensoleillé. Magnifique terrasse, garage. Fait voir! 235 000 \$ Pas d'agent. 341-0926.

OUTREMOUS adj. 4 1/2, rénové, boiseries, stationnement, 106 000 \$. Idéal pour enseignants ou étudiants. Pas d'agent. 373-4473.

OUTREMOUS, CHENONCEAU 1280 p.c., 2 chambres, 2 salles de bains, 5 électro, 314 000 \$. 279-0102, avant-midi et fin de semaine.

PLATEAU: Condo, coin de rue, 3 min. du métro, au 2ème étage, 2 chambres, rénové au complet, 10 fenêtres, terrasse. 125 000 \$, 596-9282.

PRÉS HÔTEL MAISONNEUVE-ROSEMONT

Condominium de prestige, tour du Méridis, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière intérieure 1 500 p.c. plus terrasse près de 400 p.c., 2 s/bains, 2 grandes armoires. Tous services incluent saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes armoires. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

PRÉS PORT JACQUES-CARTIER

Condo grand 5 1/2, foyer, garage, fenêtres panoramiques, bain tourbillon. 464-2512

SIMPSON: Studio, gr. balcon, 5ème, 75 000 \$ RUE ST-MARC: 6 pièces, éclairé, 125 000 \$. J. Duchaine, M. Riendeau, 651-8331. Ré/Max Longueuil crtr.

ST-DONAT: A l'Anse aux Pionniers face Lac Archambault. Grand 4 1/2 libre. 132 000 \$ 648-4096

VIMONT, 4 1/2, 1200 p.c., béton, air, piscine ext., garage double 170 p.c. c., rangements, patio 9 X 20, ensoleillé. 110 000 \$, 629-8815

125 Chalets à louer

A 40 km MTL: Bord Lac St-Louis. Pelouse grand boisé, tranquille, piscine, 6 pcs, foyers. Saison 3 000 \$, 733-4192

ST-DONAT Lac Ouareau, bord de l'eau, plage sable. Grand chalet, idéal voile et famille. Saison 10 mai au 15 oct. 5 500 \$ Mtl: 637-2371. St-Donat: 819-424-5102 ou 424-5439

ST-SAUVEUR, condo 2 chambres, tout équipé, r. de ch., sem./mois/soir, 669-6221, 109-1052.

129 Chalets à vendre

BORD DE L'EAU Rivière richelieu, St-Jean, petit chalet hiver-été, terrain, calme, 90 X 125: 110 000 \$ 971 Marceau. (514) 348-4073.

BORD LAC EN COEUR: St-Adolphe d'Howard. 3 c.c., meublé, foyer, puits artésien, bateau. 25 382 p.c. 766-9383

129 Chalets à vendre

CHALET D'ÉTÉ, avec servitude sur plage privée et marina, lac Beauport, 20 min. de St-Jérôme, 39 000 \$, 962-3655.

ST-DONAT: Chalet suisse, idéal pour famille. Lac en montagne, tranquille, 1 1/2 mi. magnifique plage sablonneuse, 2 foyers, 5 c.c. + garage double séparé avec app./studio au dessus. Vente privée. 819-424-5311

132 Maisons de campagne à louer

ST-HIPPOLYTE, maison d'hiver et d'été, 6 pièces, chauffage élect., non-fumeur, 525\$/mois, 670-4217.

141 Maisons de campagne à vendre

CONTRECOEUR: terre 70 arpents avec boisé, maison 2 logements, 587-5535 entre 17h - 19h.

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE SITE DE RÈVE

BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

145 Terres, fermes à vendre

A ST-CALIXTE: Fermette d'une superficie d'environ 5 arpents, au 1/2 de la hauteur de vos rêves! SOPHIE DAVIDS 625-7001, Rév/Max 2001 Crtr.

146 App. et log. à louer

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

147 App. et log. à louer

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

148 App. et log. à louer

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

149 App. et log. à louer

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

150 App. et log. à louer

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

151 App. et log. à louer

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

152 App. et log. à louer

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

153 App. et log. à louer

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

154 App. et log. à louer

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

155 App. et log. à louer

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE BORD DE LAC, 12 1/2 acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch. c., bain roman, cuisine, s/diner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Achevure soignée, vue panoramique. 170 000 \$. Prop. (514) 474-3891.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'Indien, la terre et les animaux

Diom Romeo Saganash

Allocution prononcée par le chef exécutif du Grand Conseil des Cris du Québec, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition L'Oeil amérindien au Musée de la civilisation

IL ME FAIT grandement plaisir, aujourd'hui, de m'associer au Musée de la civilisation pour inaugurer une exposition tout à fait pertinente sur la relation entre l'Amérindien et l'animal dans le contexte des diverses régions culturelles autochtones en Amérique du Nord et au Mexique.

Cet événement culturel est particulièrement pertinent dans la conjoncture où les peuples autochtones du Québec et du Canada, comme le peuple québécois et canadien, vivent une période intensive de remise en question et de redéfinition de leurs relations respectives.

En ce sens, une meilleure connaissance du monde autochtone, de notre perception de la vie, de notre communication spirituelle traditionnelle avec les êtres et les choses qui font notre univers ne peut qu'améliorer notre compréhension et notre rapprochement mutuel.

Pour l'ensemble de mes frères et sœurs des nations autochtones, les rapports établis avec la nature ont été et sont toujours basés sur une conception profonde du respect et de l'importance de chacun des éléments qui forment le Cercle sacré de la vie.

L'équilibre de la vie, de nos sociétés et de l'écosystème découle de notre philosophie traditionnelle qui situe l'être humain dans une relation de communion avec les animaux, les plantes, le territoire et les esprits.

Je sais que l'autochtone, et sûrement aussi l'allochtone, retrouve toujours l'harmonie et la paix intérieure lorsqu'il est en union avec l'environnement, avec la forêt et je sais aussi qu'il brise l'unité de son être quand il détruit ce qui l'entoure.



Art inuit. Collection Klamer.

Le premier principe de ma culture est que l'homme a le même niveau d'importance environnementale que les animaux et les arbres qui l'entourent, même s'il possède l'intelligence et l'âme. Son intelligence ne lui donne pas le jugement ni le droit d'assassiner ce qui l'entoure.

L'homme a sa place dans la nature et les êtres et les choses ont aussi leur place, tout ça forme le Cercle universel et chaque élément est essentiel. Si le Cercle est brisé, les éléments qui le composent, dont l'Homme, courent vers leur destruction et la destruction matérielle et spirituelle de l'univers de nos descendants. Tous les participants au Cercle doivent être en équilibre constant.

La terre, notre terre ancestrale est la racine même qui alimente encore les analyses modernes que nous devons faire.

Notre attachement au territoire n'est pas à sens unique, unidimensionnel; il est culturel, éducatif, social, économique, spirituel, communautaire, affectif, philosophique, etc.

Cette terre est notre Mère, elle est la mère nourricière de tous les autochtones et de tous les peuples, on

n'assassine pas sa mère, on ne commet pas de matricide.

Notre relation avec la terre et avec les animaux est mal connue et il est plus qu'à-propos qu'une exposition comme celle qui vous est présentée vienne remédier, jusqu'à un certain point, au manque d'écoute que nous subissons depuis trop longtemps face à une vision qui pourrait, je le pense sincèrement, aider bien des développeurs de toutes sortes à réorienter leurs actions.

Vous prendrez contact avec les grandes familles linguistiques du Canada, dont la mienne que les spécialistes appellent l'algonquienne, vous vous promènerez à travers les grandes régions culturelles autochtones d'Amérique et du Mexique, dont la mienne, la région de la forêt boréale ou du subarctique.

Au-delà de ces concepts scientifiques, je vous invite surtout à connaître et à rencontrer les peuples qui s'y profilent et qui vivent encore aujourd'hui non comme des peuples acculturés mais comme des nations toujours vivantes, ayant su s'adapter aux conditions modernes de leur survie et de leur développement et toujours fières de leur passé.

L'industrie du livre, bof...

Hervé Foulon

Président, Association des éditeurs du Québec

CHÈRE MADAME Bissonnette, merci d'avoir, dans votre éditorial « Ce livre qu'on assassine », remis à l'avant-scène de l'actualité les problèmes qui se posent à l'industrie du livre.

Effectivement, cette industrie n'ayant pas la taille des géants multinationaux, elle a tendance à être vite oubliée. Et pourtant, c'est grâce à elle, comme vous y faites allusion, que se développent les seules ressources naturelles intarissables : les ressources intellectuelles. Encore faut-il fournir les outils...

En connaissez-vous beaucoup de gens qui, voyant une personne dans l'eau jusqu'au menton, vont lui appuyer sur la tête pour l'enfoncer un peu plus ?

Les gouvernements n'hésitent pas à investir des milliards de dollars pour exploiter les ressources en hydroélectricité, en pétrole, etc. Comment se fait-il alors que non seulement ces mêmes gouvernements hésitent à investir dans le développement de la connaissance, mais qu'en plus ils pénalisent celle-ci en la taxant ?

Connaissez-vous beaucoup de gens qui, voyant une personne dans l'eau jusqu'au menton, vont lui appuyer sur la tête pour l'enfoncer un peu plus ?

C'est ce que font nos gouvernants

Entre le yogourt et les pinottes salées



PHOTO JACQUES GRENIER

à Ottawa... Et tout ceci pourquoi ? Par souci d'harmonisation, nous a-t-on expliqué, pour éviter la multiplication des cas d'exception.

En effet, ce ne sont pas les quelques dollars rapportés par la taxation du livre qui vont sauver le pays. La peur du gouvernement n'est pas de risquer de pénaliser la culture, les étudiants, les analphabètes... Non, c'est, s'il exemptait le livre de la TPS, de voir arriver à Ottawa une multitude de représentants d'autres secteurs demander la même chose.

Mais il est plus facile et plus important de se décider quand il s'agit de taxer les « peanutts salées » et non les « pas salées », et de supprimer la taxe sur les yogourts achetés à l'unité, tandis que l'industrie du livre, bof... il se vend moins de livres que de yogourts.

Les étudiants d'aujourd'hui, ces décideurs de demain qui dirigeront le pays, en sauront sans doute plus en se « bourrant » de peanutts et de yogourts qu'en s'aidant de livres.

Et pourtant, M. Mulroney nous avait laissé quelque espoir lorsqu'il avait reçu Gratien Gélinais, accompagné de représentants du monde du livre. La taxation du livre le dérangeait, semblait-il, et il nous avait promis de revoir ce problème dès le début de cette année. Depuis, c'est le silence, malgré nos lettres. Le premier ministre ne daigne même plus répondre.

Alors que Québec s'est rendu compte que l'importance du livre dans l'enseignement et le développement culturel de notre pays était telle qu'il ne fallait pas le taxer pour le rendre plus accessible, n'est-il pas choquant de voir Ottawa faire fi de cette décision et se permettre de reléguer la culture aux oubliettes ?

Oui, Mme Bissonnette, que vous avez raison quand vous dites que « considérer les ressources intellectuelles comme des ressources naturelles requerrait de ce pays une autre Révolution tranquille ».

Les non-francophones au secours du français

(2) Les évolutions observées depuis 20 ans au Canada anglais remettent en question la nature de la francophonie hors Québec

Réjean Lachapelle

Directeur de la Division de la démolinguistique à Statistique Canada

(Dans la première partie de son article, M. Lachapelle évoquait hier les progrès du français au Canada anglais, indépendamment de la position démographique déclinante des francophones. Il enchaîne aujourd'hui sur l'examen du phénomène de l'anglicisation, sur les effets des mariages mixtes ou non, et sur les caractéristiques proprement démographiques des francophones hors Québec.

L'ANGLICISATION est un processus qui commence dès l'enfance, se poursuit durant l'adolescence et prend de l'ampleur au début de la vie adulte, quand les hommes et les femmes entrent sur le marché du travail, quittent leur milieu familial d'origine et se marient ou vivent en situation de couple. Le phénomène crucial, c'est le choix du conjoint, car l'anglicisation est mesurée par l'adoption de l'anglais comme langue parlée le plus souvent à la maison.

Pour établir le sens de l'évolution de l'anglicisation, on comparera l'ampleur du phénomène, dans différents groupes d'âges, chez les femmes de langue maternelle française vivant en couple. La réduction du taux d'anglicisation des femmes plus âgées aux femmes plus jeunes suggère une baisse de l'intensité du phénomène au fil du temps.

Les données (voir tableaux) sont présentées pour cinq grandes régions démolinguistiques. On a distingué au Québec les régions de contact (Montréal, Estrie, Outaouais), où 74 % de la population avait le français comme langue maternelle en 1986, des régions francophones (à 96 % de langue maternelle française). On s'intéressera surtout aux régions situées à l'extérieur du Québec : le Nord et Est du Nouveau-Brunswick (la population y est à 58 % de langue maternelle française), les régions de contact de l'Ontario — limitrophes du Québec et situées au sud-est et au nord-est de l'Ontario (à 27 % francophones) — et les régions anglophones (à 2 % francophones).

On constate, comme prévu, que d'une région à l'autre le taux d'anglicisation varie à l'inverse du poids des francophones. Plus la proportion de francophones est faible, plus le taux d'anglicisation est élevé. Partout dans le monde et pour tous les groupes linguistiques, une relation analogue est observée entre l'importance relative d'un groupe et sa non-persistence. L'évolution au sein d'une région de la non-persistence et en l'occurrence de l'anglicisation est en général moins nette et donc plus délicate à établir.

Des femmes plus âgées aux femmes plus jeunes, l'anglicisation ne diminue que dans le Nord et Est du

	Taux brut d'anglicisation		Taux comparatif d'anglicisation		
	45-54 ans	35-44 ans	45-54 ans	35-44 ans	25-34 ans
Canada	7,1	6,9	6,2	7,1	6,4
Régions francophones	1,0	0,8	0,8	1,0	0,8
Régions de contact	2,3	2,4	2,5	2,3	2,2
Canada moins Québec	35,0	35,1	32,4	35,0	32,8
Nord et Est du Nouveau-Br.	7,5	7,1	5,3	7,5	6,9
Régions de contact de l'Ontario	20,7	21,4	22,1	20,7	19,7
Régions anglophones	56,3	57,1	54,6	56,3	53,2

Nota. Le taux brut d'anglicisation correspond à la proportion des femmes de langue maternelle française qui parlent le plus souvent l'anglais à la maison. Source: Statistique Canada. Recensement de 1986, tableaux non publiés.

Nouveau-Brunswick (de 7,5 % à 45-54 ans à 5,3 % à 25-34 ans). Le phénomène a plutôt tendance à augmenter dans les régions de contact de l'Ontario de même que dans les régions anglophones, encore qu'une légère baisse y est observée du groupe d'âges 35-44 ans (57 %) au groupe d'âges 25-34 ans (55 %).

Les variations du taux brut d'an-

l'interprétation de ces résultats est fort délicate. La baisse de l'anglicisation dans les différents types de couples découle sans doute du redressement du statut du français au cours des 20 dernières années. En revanche, ce changement a pu faciliter les contacts entre les anglophones et les francophones et donc favoriser l'exogamie.

Encore qu'on puisse avancer que la hausse de l'exogamie résulte bien plus de processus largement indépendants du statut du français : urbanisation, sécularisation, tertiarisation du marché du travail, etc. En tout état de cause, du point de vue du destin démolinguistique des francophones, c'est la résultante des différents processus qu'il faut considérer, soit le taux brut d'anglicisation.

Évolution démographique des francophones

On a déjà indiqué qu'il convenait de distinguer la situation du français de celle des francophones. Les analyses précédentes ont porté sur la situation du français. On a vu qu'en général, elle s'est améliorée au cours des 20 dernières années. Quant au destin démographique des francophones, il dépend de bien d'autres phénomènes, en particulier de leur fécondité, de la migration internationale et de la migration interne. On peut cerner la résultante de tous ces facteurs en suivant l'évolution du nombre et de la proportion de personnes de langue maternelle française.

Dans le Nord et Est du Nouveau-Brunswick, la proportion de francophones s'est maintenue à 58 % depuis 1971 : leur nombre est passé de 201 000 en 1971 à 222 000 en 1986, pour un taux annuel moyen de croissance de 0,7 %, ce qui est précisément le rythme d'accroissement de la popu-

lation francophone du Québec durant la même période. La proportion de francophones dans les régions de contact de l'Ontario a diminué de 1971 (31 %) à 1986 (27 %); quant à leur effectif, il est passé de 313 000 en 1971 à 311 000 en 1986, soit une légère décroissance, bien inférieure toutefois à celle de la population de langue maternelle anglaise dans les régions de contact du Québec (714 000 en 1971, 612 000 en 1986).

On observe également une réduction de la proportion de francophones dans les régions anglophones : de 2,9 % en 1971 à 2,4 % en 1986, évolution fort analogue à celle de la part de la population de langue maternelle anglaise dans les régions francophones du Québec : de 3,1 % en 1971 à 2,5 % en 1986. Quant à l'effectif des francophones dans les régions anglophones, il est identique en 1971 et en 1986 (413 000), alors que celui de la population de langue maternelle anglaise dans les régions francophones du Québec est passé de 75 000 en 1971 et 67 000 en 1986.

Si l'on adopte plutôt la langue parlée habituellement à la maison pour dénombrer les groupes linguistiques, l'évolution est en général analogue de 1971 à 1986, à des niveaux plus faibles cependant pour les francophones vivant à l'extérieur du Québec, et à des niveaux plus élevés pour les anglophones du Québec.

Dans les régions de contact de l'Ontario et dans les régions anglophones, la baisse de la proportion de francophones résulte de la migration internationale (les immigrants étant rarement francophones), du déclin

de la fécondité (plus faible maintenant que celle des anglophones) et de l'anglicisation. Même si la fréquence de l'anglicisation ne s'est pas (ou s'est peu) accrue au cours des derniers lustres, ce facteur joue encore un rôle majeur dans l'évolution démographique des francophones, en particulier dans les régions anglophones.

Une francophonie plurielle

La situation des francophones est très diversifiée à l'extérieur du Québec. Dans la région Nord et Est du Nouveau-Brunswick, l'anglicisation est faible et en baisse; la proportion de francophones varie peu et leur nombre s'accroît au même rythme que celui des francophones du Québec.

Les couples francophones parviennent neuf fois sur 10 à transmettre leur langue maternelle à leurs enfants.

À l'opposé, l'anglicisation est forte dans les régions anglophones. Guère plus de 1 % de la population y parle habituellement le français à la maison (90 % de la population a l'anglais comme langue d'usage); des enclaves à haute densité francophone y persistent encore, mais de plus en plus les francophones vivent dispersés dans les grandes agglomérations urbaines. Ils ont des contacts fréquents, étroits, intimes à

l'extérieur de leur groupe : 60 % des femmes de langue maternelle française vivant en couple et appartenant au groupe d'âges 25-34 ans en 1986 ont un conjoint d'une langue maternelle différente du français.

Notons par ailleurs que les couples dont les deux membres ont le français comme langue maternelle parviennent près de neuf fois sur 10 à transmettre leur langue maternelle à leurs enfants. À cause de sa faiblesse numérique, la francophonie est peu visible (peu audible aussi) dans ces régions où vivent 90 % des anglophones du pays. De plus, une fraction importante des francophones y sont nés au Québec ou à l'étranger.

Dans les régions de contact de l'Ontario, la situation des francophones s'apparente plus à celle du Nord et Est du Nouveau-Brunswick qu'à celle des régions anglophones. Mais, comme dans celles-ci, la population francophone des régions de contact comprend une proportion importante de personnes nées au Québec ou à l'étranger, en raison de l'attraction d'Ottawa et du fait de la proximité du Québec.

S'il y a eu une amélioration de la situation du français au cours des derniers lustres, la situation démographique des francophones reste donc fragile dans la plupart des régions à l'extérieur du Québec. S'ajoutant à l'importance accrue des « néo-francophones » issus d'une immigration récente, les évolutions observées depuis 20 ans pourraient remettre en question les contours et la nature de la francophonie.

Tableau 2
Population selon la langue maternelle, Canada et différentes régions, 1971 et 1986 (Effectifs (N) en milliers)

Région	Année	Langue maternelle						
		Total N	Anglais		Français		Autre	
		N	N	%	N	%	N	%
Canada	1971	21 568	12 974	60,2	5 794	26,9	2 801	13,0
	1986	25 309	15 710	62,1	6 355	25,1	3 245	12,8
Québec	1971	6 028	789	13,1	4 867	80,7	371	6,2
	1986	6 532	679	10,4	5 409	82,8	445	6,8
Régions francophones	1971	2 418	75	3,1	2 313	95,6	30	1,2
	1986	2 622	67	2,5	2 517	96,0	38	1,5
Régions de contact	1971	3 610	714	19,8	2 555	70,8	341	9,5
	1986	3 911	612	15,6	2 892	74,0	407	10,4
Canada moins Québec	1971	15 541	12 185	78,4	926	6,0	2 430	15,6
	1986	18 777	15 031	80,0	946	5,0	2 800	14,9
Nord et Est du Nouveau-Br.	1971	346	141	40,8	201	58,0	4	1,2
	1986	381	155	40,7	222	58,3	4	1,1
Régions de contact de l'Ontario	1971	1 015	617	60,8	313	30,8	85	8,4
	1986	1 138	730	64,2	311	27,3	97	8,5
Régions anglophones	1971	14 180	11 426	80,6	413	2,9	2 340	16,5
	1986	17 258	14 146	82,0	413	2,4	2 699	15,6

Source: Statistique Canada. Recensements de 1971 et de 1986; et estimations de l'auteur.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : José Boileau, François Brousseau, Jean Charrier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpelt, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paul DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski; à l'information économique : Robert Dutilleul, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Prault (éducation, religions), Louis-G. Francœur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (communisme), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christyne Ouellet (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Ma-

je (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Bariil, Linda Thériault (secrétaires à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Michelle Aïe (directrice), Monique Corbiel (adjointe), Patrick Kokzan, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Louise Paquette, Olivier Zaida, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Françoise Goulet, Jean-François Lapointe, Sylvie Laporte, Raymond Paquin, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Saless, Jean-Marc Ste-Marie, LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de l'Imprimeries Québecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe - enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 003708) is published daily by l'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$49.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER - send address changes to: Irna, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.